



L'ESCROC DES DEVOTES

La clef grinça deux fois dans la serrure et les énormes verrous furent tirés. Le gardien de la prison de Nantes, un panier au bras, entra dans la cellule: — Eh bien ! Verdin, vous voici de nouveau parmi nous.

Georges Verdin, le moine orthodoxe, recherché par plusieurs Parquets pour ses escroqueries, étendu sur son lit, feuilletait un livre de théologie. C'est un homme de 33 ans, aux traits réguliers, aux yeux perçants qui se dissimulaient hypocritement derrière de larges lunettes.

Il eut un sourire onctueux pour le gardien: — Oui, quelques petites escroqueries.

— Vous êtes modeste, Verdin. Vous savez bien que vous avez ruiné plusieurs familles en leur extorquant de l'argent soignant pour vos oeuvres.

Le prisonnier eut un petit rire ironique et s'assit sur le lit:

— On cherche sa vie où l'on peut. Et tous les moyens sont bons pour exploiter la crédulité des hommes.

Cependant le gardien avait étalé sur la table un succulent repas.

C'était la seconde fois que la maison d'arrêt de Nantes hébergeait le moine escroc. Tous les jours, d'ailleurs, pour les mêmes motifs. Profitant de son titre sacré, l'escroc mettait en confiance les fidèles des paroisses orthodoxes qu'il était chargé d'administrer et leur soustrait leur argent.

Il dépensait celui-ci en des nuits d'orgie crapuleuse, passées dans des milieux spéciaux où celui que ses paroissiens considéraient comme un prélat respectable accrochait ses amis de plaisir.

Georges Verdin a 33 ans. Il est né à Troyes et a fait ses études chez les R. P. Jésuites de cette ville. A l'âge de 17 ans, il comparait devant le Tribunal Correctionnel de Troyes pour attentats aux mœurs. Il est acquitté comme ayant agi sans discernement. Après un stage au séminaire janséniste d'Amersfort, en Hollande, il se rend en Pologne.

Il reste deux ans dans un couvent de Marianites, à Plock, sur la Vistule, où il est ordonné prêtre le 6 janvier 1923, sous le nom de l'Hieromoine Pierre.

Bientôt, sa conduite scandaleuse le force à quitter le cloître. Il erre alors à travers la Pologne, volant et mendiant pour subsister. Après un séjour au camp de concentration de Posen, il est refoulé sur la frontière et rentre en France 1924.

Il fait alors quelques conférences à la Sorbonne sur le moyen âge, mais ne peut réunir qu'un nombre restreint d'élèves.

Enfin, il trouve un moyen commode de gagner sa vie. Délaissant les traductions auxquelles il travaille durant la journée, il va, le soir, courir les établissements de Montmartre et de Montparnasse, se présentant comme guide aux étrangers et s'entretenant parfois entre divertissements.

Sur ces entrefaites, il se marie avec une jeune secrétaire de l'Ambassade d'Amérique et la quitte au bout de trois mois, après avoir dissipé, avec ses compagnons de vice, la dot de la jeune fille.

Le 24 août 1927, il est condamné une première fois pour abus de confiance à dix-huit mois de prison avec sursis et à vingt-cinq francs d'amende.

L'escroquerie au mysticisme. — Mlle Albion, couturière, habitait à Nantes, 123, boulevard de l'Égalité.

Par un bel après-midi de septembre, comme elle achevait de couper dans une pièce de drap noir un tailleur de forme sévère, elle entendit sonner à sa porte.

Sur le seuil se tenait un ecclésiastique dont la soutane s'ornait de boutons violets:

— Je suis l'Hieromoine Pierre, du couvent des Marianites de Plock, dit le visiteur. Je suis chargé par mes supérieurs de fonder une église orthodoxe: Nantes. J'ai appris, Mademoiselle, que votre maison était libre. Je viens vous demander de me la louer.

C'est ainsi que l'escroc Georges Verdin s'empara du logis de Mlle Albion.

Un autel fut dressé dans le salon de la propriétaire, enthousiasmée, mit aussitôt à la disposition du faux prêtre.

Le dimanche suivant, quelques pieuses personnes, rassemblées par Mlle Albion, assistèrent à l'inauguration de la chapelle. L'Hieromoine Pierre déclara:

— Nous fondons aujourd'hui la nouvelle paroisse de Saint-Basile.

A l'issue de la cérémonie, Mlle Albion interrogea: — Pourquoi n'avez-vous pas dit la messe, mon père ?

— Je n'ai pas d'objets cultuels, répondit l'escroc.

Et, sans se laisser démonter, il inventa une histoire compliquée où il était question de douane, de bagages en souffrance et de droits d'exportation importants.

Il réussit alors à extorquer 600 francs à sa propriétaire.

— Il faudrait, dit-il un autre jour, acheter tous les objets nécessaires à la célébration du culte. Voulez-vous en parler à nos fidèles, Mademoiselle? Je me chargerai moi-même des achats.

Cependant, la renommée du nouveau prêtre s'était répandue dans le quartier. Aussi, lorsque la nouvelle courut que la souscription était ouverte pour l'achat du matériel cultuel, chacun apporta son obole à l'Hieromoine Pierre.

Un soir, la nuit tombée, une vieille femme demanda à voir Monseigneur. Celui-ci la reçut dignement dans son bureau.

— Je sais, Monseigneur, que vous avez besoin d'argent, dit la visiteuse; je vous apporte toutes mes économies, afin que vous puissiez acheter tout ce qu'il faut pour dire la messe, avant que la souscription ne soit terminée. Vous me le rendrez plus tard.

La femme aligna sur la table des liasses de billets de mille francs. Il y en avait pour 45,000 francs.

Georges Verdin passa des commandes à différents commerçants, demandant trois mois pour payer.

Ces délais passés, les commerçants présentèrent leurs traites. Elles revinrent impayées.

Aussi, plainte fut déposée et l'escroc fut arrêté.

Ce fut un scandale dans la paroisse de Saint-Basile. Tous les fidèles protestèrent.

A l'audience du Tribunal Correctionnel, tous vinrent témoigner en faveur de celui qui les avait déçus. Georges Verdin fut acquitté.

— Dieu a confondu mes ennemis, déclara le prêtre à ses paroissiens. Cette victoire est le prélude d'autres victoires. Et voici que l'Esprit Saint m'a révélé qu'une basilique serait érigée à Nantes. Dix-sept évêques viendront en choisir l'emplacement et en bénir la première pierre.

De nouveau, les fidèles versèrent entre les mains de l'escroc des dons importants. Quelques jours plus tard, Georges Verdin disparut sans tambour ni trompette. Ceux qui l'avaient défendu devant les Tribunaux regrettèrent alors leur aveuglement et maudirent, un peu tard, leur sottise.

Un mois après, on enterrait une pauvre femme, morte dans la gêne. Il s'agissait de la dévote qui, dans un moment de confiance, avait apporté toutes ses économies à l'Hieromoine Pierre.

L'escroquerie aux secrétaires. — Par un matin brumeux de novembre, Georges Verdin débarqua à Lyon. Il avait parcouru toute la France, pour échapper aux mandats d'arrêt lancés contre lui par plusieurs Parquets.

— Vous désirez, Mademoiselle ? — Je voudrais voir le Père Pierre !

Le portier de l'Hôtel Terminus des Brotteaux, 97, boulevard des Belges, regarda la jeune fille. Vêtue de noir, le cou ceint d'un mince ruban de velours, elle offrait l'image de ces êtres voués à un éternel célibat.

Le portier pria la jeune fille de monter jusqu'à la chambre 25.

Dans l'escalier, elle tira de son sac une mince coupure de journal et la relut pour s'assurer qu'elle ne s'était point trompée: "Ecclésiastique recherche jeune secrétaire pour travaux littéraires. S'adresser, Hôtel Terminus des Brotteaux, au Père Pierre."

— Entrez ! La jeune fille entra dans la chambre. Georges Verdin l'attendait, vêtu d'une riche soutane violette, une croix d'argent ornée de pierres précieuses sur la poitrine et un anneau pastoral, agrémenté d'une énorme améthyste, au doigt.

— Que Dieu vous bénisse, mon enfant.

La jeune fille rougit et d'une voix unie raconta son histoire. Elle dirigeait avec sa mère place Bellocour, un petit magasin d'objets d'art religieux et de livres de piété. Elle désirait trouver un travail qui lui permit de quitter sa boutique trop sombre. Elle se tut, gênée devant ce prêtre imposant.

— Allons ! je suis pris: Et sa main, où brillait l'améthyste, jeta sur les inspecteurs une bénédiction dérisoire.

— Luc DORMAIN.

UN VOYAGE A GASPE

Alors que la Société St-Jean-Baptiste veut ressusciter nos vieilles chansons en les disposant sous les yeux de nos compatriotes sous forme d'allégories, pourquoi ne les invoquons-nous pas nous-mêmes sous une forme plus vivante au cours d'une magnifique croisière organisée par l'Association Chorale St-Louis de France.

C'est ce que tout Canadien-français, désireux de connaître davantage les beautés de son pays, devrait s'empresser de faire en s'inscrivant au nombre des passagers pour aller avec eux contempler cette contrée qui fait l'orgueil de notre Province: la Gaspésie.

La Gaspésie est le paradis des touristes, des géologues et des artistes. Et la raison en est bien simple: c'est un approchant de ce pays merveilleux, on se trouve devant une féerie de décors que nul ne saurait décrire. Son aspect est inconcevable; son attrait est irrésistible. Le spectacle qui se déroule alors devant nos yeux dépasse tout ce que l'esprit le mieux disposé ne pourrait se reproduire. La mer se teint de toutes les couleurs, les artistes ne peuvent imiter la pureté du ciel de cet Eden merveilleux.

Perce à surtout son côté historique: Jacques-Cartier s'y arrêta dans son premier voyage en 1534. En 1685, Mgr de St-Vallier, en se rendant à Québec, fit de même. Enfin, en 1691, les pirates qui accompagnaient la flotte de Phipps, vexés de leur échec à Québec, y firent une descente. Ils profanèrent et brûlèrent l'église, brutalisèrent la population et se retirèrent après avoir tout saccagé. Ce voyage devrait vous intéresser doublement car il sera pour vous instructif et agréable à la fois.

Voilà pour le côté excursion: parlons maintenant du reste. L'Association Chorale s'est réservée les services de plusieurs artistes de talent qui essaieront de vous distraire par de petits concerts, des comédies spirituelles, etc... bref, vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer, car le programme est bien rempli.

S'il y en a parmi vous qui n'ont pas entreprendre ce voyage à cause de petites inquiétudes au sujet de leur précieuse santé, soyez tranquilles. Un docteur sera à votre disposition pendant tout le trajet.

L'Association Chorale St-Louis de France a donc tout organisé pour plaire à tous et à chacun et elle vous invite cordialement à tirer profit de cette aubaine. Si vous croyez rencontrer encore quelques petits obstacles à votre voyage, allez les discuter chez Larivière Incorporée, 3715 Blvd. St-Laurent, Montréal — L'Ancestral 8141; ou chez M. Yvon Dupré, 18 rue Ste-Anne, Québec; ou chez M. J. A. Métivier, 91 Wellington Nord, Sherbrooke.

Théâtre CORONA, No. 56,976  
Théâtre CORONA, No. 57,033  
Théâtre CORONA, No. 57,078  
Théâtre CORONA, No. 57,134

qui la fixait en souriant.

— J'ai déjà publié de nombreux ouvrages sur les sciences religieuses, lui dit-il enfin. Un secrétaire m'est indispensable pour puiser dans les livres et dans les manuscrits la matière utile à mes ouvrages.

"Il n'est pas besoin pour ces travaux d'être érudit en droit canonique. Il suffit d'être intelligente et d'avoir une écriture lisible. Je crois que vous ferez tout à fait mon affaire."

"Seulement, continua Georges Verdin, il y a une petite condition. Mes secrétaires ont entre les mains des ouvrages de prix, des exemplaires uniques, des manuscrits originaux."

"Cela vous expliquera pourquoi je demande 5,000 francs de cautionnement à mes secrétaires. La somme, d'ailleurs, vous rapportera 6% d'intérêt."

La jeune fille assura qu'il lui serait possible d'obtenir de sa mère la somme exigée. Elle sortit de chez l'Hieromoine, croyant avoir emporté la place.

Trois jours plus tard, Georges Verdin, ayant bouclé ses valises, quitta l'hôtel. Il était joyeux. Son portefeuille était abondamment garni. Une chanson canaille aux lèvres, il descendit l'escalier. Deux hommes l'attendaient au bas.

L'escroc les regarda attentivement. Il y eut un instant de silence, puis il se mit à rire ironiquement.

— Allons ! je suis pris: Et sa main, où brillait l'améthyste, jeta sur les inspecteurs une bénédiction dérisoire.

— Luc DORMAIN.

LE DESTIN DU MONDE

Le jour où Napoléon Ier a échappé à un accident de patinage

Sur un mince cristal l'hiver conduit vos pas. Le précipice est sous la glace...

disent les deux premiers vers d'un quatrain célèbre du XVIIIe siècle qu'on lit au-dessous d'une gravure de Larnesin représentant des patineurs. L'hiver prochain, avant de chausser ses patins et de se lancer sur la surface glacée de nos lacs et rivières, il faudra se souvenir de la menace... Mais l'amour du sport est plus fort que tous les conseils de prudence.

A propos de ces accidents de patinage, on a conté naguère une anecdote, qui vaut d'être évoquée.

La scène se passe à Auxonne, la jolie ville bourguignonne, le 5 janvier 1791. Les fossés des fortifications sont gelés; et trois jeunes officiers du régiment d'artillerie qui y tiennent garnison, patinent avec entraînement.

Après quelques heures d'exercice, l'un d'eux enlève ses patins.

— Il faut rentrer, dit-il, à ses camarades: voilà bientôt l'heure du dîner.

Mais ceux-ci veulent patiner encore. Ils tentent de le retenir:

— Encore un tour ! crient-ils.

Il hésite un instant, puis répond: — Ma foi, non ! Partons ! Il est temps, croyez-moi.

Pourtant les deux officiers ne l'écoutent pas, la glace craque, s'entrouvre: ils sont engloutis. Leur camarade, qui a tout vu de loin, appelle au secours. On cherche à dégager les deux jeunes gens; mais on ne retire que des cadavres.

Or, l'officier qui a ainsi échappé à la mort s'appelle Napoléon Bonaparte... On peut dire que, ce jour-là, le destin du monde a tenu à un coup de patin.

—

LES ANNALES

Un événement littéraire, c'est bien la publication, dans les "Annales" du 1er mai, du fameux roman de lady Sackville-West: "Les Edwardians."

L'oeuvre est présentée par André Maurois au lecteur français... L'illustre écrivain viennois Stefan Zweig commence, dans ce même numéro, "La vie merveilleuse de Mary Baker, fondatrice de la Christian Science" Lire les opinions fort curieuses de Paul Morand, Jacques de Lacretelle, Pierre Mac-Arlan et Julien Green sur les Écrivains et la Poétique. Au sommaire, les noms de Pierre Seize, Yvonne Sarcey, André Billy, Benjamin Crémieux, Pierre Audiat, André Lang et l'attachant article de Paul Géraud sur deux écrivains fraternellement unis: le poète Schnitzler et le dramaturge Hofmannsthal. De magnifiques photos illustrent ce brillant numéro. En vente partout: 3 frs.

normale dont nous avons besoin. Nous devons boire un verre ou deux le matin en nous levant, et un verre ou deux dans le cours de l'avant-midi et l'après-midi.

Nous devons boire quand nous avons soif, mais notre sensation de la soif ne doit pas être notre guide unique, vu que nous avons besoin de prendre au moins 6 verres d'eau par jour. Il nous faut, cependant, éviter l'excès. Six verres sont bons à prendre, mais il ne s'ensuit pas qu'il est mieux d'en prendre douze. Dans certains cas, nous pouvons nous causer du tort en buvant trop d'eau. Il nous est permis de boire avec nos repas, mais il faut attendre à la faire jusqu'à ce que la bouche soit vide.

L'eau entre dans la composition des aliments et les distribue à tous les organes. De plus, l'eau est nécessaire à l'élimination des déchets organiques. Le manque d'eau entraîne cette élimination, et produit une accumulation de ces déchets dans les cellules.

L'habitude de boire est favorable à la santé et elle peut s'acquérir facilement. Buvez donc l'eau, et une meilleure santé en sera la récompense.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

—

L'EAU

L'eau nous est si facile à procurer que nous nous en préoccupons que très peu. Ce n'est que quand nous avons soif et que nous n'avons pas d'eau à boire que nous commençons à songer des inconvenients qui proviennent du manque d'eau.

L'eau entre dans la composition du corps humain dans la proportion élevée de près de 70 pour cent. Nous ne pouvons pas dire avec exactitude la quantité d'eau dont nous avons besoin, mais nous savons qu'il nous en faut un montant assez considérable. Nous perdons, par l'expiration, la transpiration et les excréments, une certaine quantité d'eau par jour. Les pertes dépendent des conditions de l'air atmosphériques de même que de l'activité du sujet. Un homme qui travaille au dehors par les grandes chaleurs perd une quantité élevée d'eau par la transpiration, donc il a besoin de boire plus d'eau qu'une personne qui mène une vie moins active à la maison ou dans un bureau, et qui, par conséquent, ne transpire que très peu.

Ordinairement, nous ne prenons pas assez d'eau. Nous devons en prendre de 6 à 8 verres par jour pour compenser les pertes que nous subissons et pour maintenir la proportion

Advertisement for Southern Canada Power Company Limited. Features images of electric stoves and a price of \$99.75. Text: "Rien \$99.75 que Comptant (installé) un peu plus pour paiements à termes. Une valeur sensationnelle en POELES ELECTRIQUES. Vous n'avez plus à attendre pour votre poêle électrique. Il est actuellement ici, à votre disposition... une merveille toute émaillée de porcelaine, à un prix qui convient à votre budget de 1932. Profitez de cette merveilleuse aubaine pour commencer une nouvelle ère de commodité et d'économie à la cuisine. Cuissez dans le confort de la fraîcheur et économisez par une température de cuisson uniforme, obtenue en tournant un commutateur. La cuisson à l'électricité assure des repas meilleurs, plus savoureux et nourrissants... sans aucun gaspillage. Cela veut dire moins de temps à la cuisine. Vous êtes libérée de la crasse et de l'incommodité des anciens feux de charbon, avec leur gaspillage. Achetez VOTRE poêle électrique pendant que cette aubaine dure. Soutenez-vous que ce prix sensationnel n'est que pour la durée de la vente. Et il comprend l'installation du poêle, prêt à fonctionner, dans votre demeure. Southern Canada Power Company Limited. 'Appartenant à ceux qu'elle sert'.

Théâtre CORONA, No. 56,023 Théâtre CORONA, No. 56,068 Théâtre CORONA, No. 56,124 Théâtre CORONA, No. 56,169  
Théâtre CORONA, No. 56,225 Théâtre CORONA, No. 56,270 Théâtre CORONA, No. 56,371 Théâtre CORONA, No. 56,326

Comic strip titled "T'a pas ?" by RACEY. Panels show a woman talking on a phone, a man talking on a phone, and a man and woman talking. Captions: "Puis-je parler à Louis?", "Tas-tu déjà entendu la femme répondre au téléphone à une gentille voix féminine, qui demandait à parler à Louis?", "Non, mademoiselle, ceci n'est pas Central 1018 - vous avez le mauvais numéro.", "et lorsque avec une certaine appréhension tu prends le récepteur, tu constates que la jolie voix s'est trompée de numéro", "et la femme le passe l'appareil en le lançant un regard qui ne fait présager rien de bon -", "En voilà une bonne! Serais-tu jalouse par hasard?", "Tas-tu ensuite essayé une BLACK HORSE? Ça remet un ménage dans une harmonie parfaite." 157F.

Advertisement for Black Horse Daves beer. Text: "dites simplement - 'Bière Black Horse Daves s.v.p.'!"

Advertisement for a travel agency. Text: "UN VOYAGE DONT ON SE SOUVIENDRA". Features an image of a church. Text: "C'est celui qu'organise l'Association Chorale St-Louis de France, du 26 au 30 juin prochain. L'illustration ci-haut représente la vieille chapelle de Tadoussac, une véritable relique puisqu'elle est la première église qui fut érigée en Amérique. Il va sans dire qu'elle renferme plusieurs souvenirs intéressants. Les excursionnistes voyageront à bord du splendide vapeur 'Québec', de la Canada Steamship Lines, notisé spécialement pour eux. Les personnes qui désirent y prendre part devraient s'adresser sans tarder à Larivière Incorporée, 3715, Blvd. St-Laurent, Montréal, Tél.: L'Ancestral 8141

COLONNES FÉMININES

LA ROMANCE DU VIN

Tout se mêle en un vif éclat de gaieté verte. O le beau soir de mai ! Tous les oiseaux en chœur, Ainsi que les espoirs nageurs à mon cœur.

O le beau soir de mai ! le joyeux soir de mai ! Un orgue au loin éclate en froides mélodies ; Et les rayons, ainsi que de pourpres épées, Percent le cœur du jour qui se meurt parfumé.

Je suis gai ! je suis gai ! Dans le cristal qui chante, Verse, verse le vin ! verse encore et toujours, Que je puisse oublier la tristesse des jours, Dans le dédain que j'ai de la foule méchante !

Je suis gai ! je suis gai ! Vive le vin et l'Art !... J'ai le rêve de faire aussi des vers célèbres, Des vers qui gémissent les musiques funèbres Des vents d'automne au loin passant dans le brouillard.

C'est le règne du rire amer et de la rage De se savoir poète et l'objet du mépris, De se savoir un cœur et de n'être compris Que par le clair de lune et les grands soirs d'orage !

Femmes ! je bois à vous qui riez du chemin Où l'Idéal m'appelle en ouvrant ses bras roses ; Je bois à vous surtout, hommes aux fronts moroses Qui dédaignent ma vie et repoussez ma main !

Pendant que tout l'azur s'étoile dans la gloire, Et qu'un hymne s'entonne au renouveau doré, Sur le jour expirant je n'ai donc pas pleuré, Moi qui marche à tâtons dans ma jeunesse noire

Je suis gai ! je suis gai ! Vive le soir de mai ! Je suis follement gai, sans être pourtant ivre !... Serait-ce que je suis enfin heureux de vivre ? Enfin mon cœur est-il guéri d'avoir aimé ?

Les cloches ont chanté ; le vent du soir odeur... Et pendant que le vin ruisselle à joyeux flots, Je suis gai, si gai, dans mon rire sonore, Oh ! si gai, que j'ai peur d'éclater en sanglots !

Emile NELLIGAN.

LA FEMME ET SON FOYER

Une des filles de Mussolini fut un jour interviewé par un journaliste sur le féminisme moderne.

On pensait que la fille d'un pareil se donnerait volontiers des airs "Amazone". Au contraire, invitée à écrire une pensée sur un album qui résumât sa conception à elle du rôle de la femme, elle a écrit, en français cette forte et adorable vérité :

"On aide les grands hommes seulement par l'amour."

C'était marquer de façon précise que le rôle de la femme est d'être la gardienne du foyer, qu'elle doit rester chez soi. Il n'est que trop vrai que l'influence des mœurs dites américaines, l'ascension de nos compagnes à divers postes des carrières libérales et administratives ont singulièrement aidé à la dislocation de la famille et à l'accroissement des divorces.

"Une partie de l'opinion, écrivait récemment dans les "Débats", M. Gaston Sanvoisin, commence à s'alarmer de la désertion du foyer et tend

à restituer à sa gardienne édue les titres qui appartiennent à sa fonction naturelle. Cette opinion n'est encore que celle d'une élite clairvoyante; elle fait la juste part des difficultés dont les rigueurs exigent souvent l'apport de deux salaires au foyer, mais elle s'alarme de la disposition de cette atmosphère familiale soigneusement entretenue par la présence tutélaire de l'épouse, et où le mari, fatigué par les soucis de sa charge ou le poids du labeur manuel, retrouvait la quiétude et le réconfort; elle s'alarme aussi de l'état d'abandon où sont laissés les enfants élevés dans des conditions incertaines, le manque de sollicitude et de direction qui en découlent le désir de stérilité qui germe dans les esprits de ménages privés de loisirs indispensables aux soins de la maternité."

Ces lignes valent d'être citées et méditées.

Et oui ! beaucoup de choses s'en vont qui étaient délicieuses.

Nos mères restaient chez elles et toute leur activité industrielle et tendre, elles la consacraient à l'entretien patient et discret de tout ce qui constitue la tiédeur du foyer.

BILLET DU VENDREDI

Propos

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer Renée, ma meilleure et plus ancienne amie. Ce fut, vous le pensez bien, une étonnante embrassade. Renée m'apprit que depuis trois ans elle s'était retirée avec un mari, dans un trou de province (expression consacrée). Ils vivent là entre les dossiers poussiéreux de contribuables dans une maison si vaste qu'on n'en voit pas la fin; son mari est dans les "Directes".

La verdure, les bêtes à cornes ou autres, une rivière paisible, des terres labourées, des champs de luzerne, tels sont les accessoires qui jalonnent leur vaste horizon et dont elle fait un tableau maussade. "Où sont mes magasins, mes" boulevards, mes" étalages, "ma" foule de Paris", s'écria-t-elle. Et Renée pousse des soupirs à fendre l'âme. Heureuse inconscience ! Si tu savais, chère Renée, combien n'osent avouer qu'elles te jalousent. On n'en dit rien, bien sûr, car la ville leur confère un tout petit prestige, mais sois assurée que nombre de tes contemporaines, vivant et peinant dans la capitale, donneraient beaucoup pour jouir de ta vie paisible.

Combien de fois "tes" champs de verdure, "tes" vaches somnolentes, "ton" ruisseau murmurant m'apparaissent comme autant de plaisirs sur un sommet inaccessible ! Maryse.

COEUR DE MERE

Oh ! il y a de cela bien longtemps. C'est en Paradis. Le bon Dieu apparaît soucieux, il se promène d'un côté à l'autre du ciel en songeant c'est que, sur terre, tout va mal, les hommes sont pervers. Il faut quelque chose de puissant pour les remettre en bonne voie. Que faut-il ? En faisant l'homme il lui avait donné une âme, une parcelle de lui-même, que lui donner de plus ? Il va et vient sans trouver de solution. Tous semblent attristés de l'air sombre du Grand des Grands. Nul n'ose l'aborder. Seule la Vierge au doux visage, s'approche et le regardant avec tendresse lui dit :

"Oh ! mon fils, vous savez combien je vous aime !" Miracle, le visage du Tout-Puissant sourit. Mère, Mère, vous avez sauvé vos enfants de la terre. La Vierge sourit.

Dieu tout rayonnant, demande qu'on le laisse seul. Il se dirige vers l'atelier du Paradis, grande pièce où sur des rayons s'alignent des flacons soigneusement étiquetés. Vivement il en prend plusieurs et commence son travail. Dans un creuset il verse quelques grammes de "Sagesse", un petit peu de "Justice", de la "Miséricorde" et de la "Compassion", une grosse dose de "Bonté", beaucoup de "Douceur" et toute une bouteille d'"Amour", cela forme un mélange des plus étrange, qu'il fait chauffer sur un feu qu'il alimente de l'amour de sa Divine Mère. Un parfum délicat et pur s'échappe du creuset.

La porte de l'atelier s'ouvre et "Sa Majesté apparaît tenant dans sa main, un objet étrange d'où s'échappent mille rayons et un parfum délicat. "A genoux, mes enfants, regardez ce qui doit sauver le monde, ce qu'il y aura de plus précieux sur terre". Et à tous émus, Dieu découvre un "cœur de maman".

C'est depuis ce temps que sur terre, les mamans ont des coeurs, si grands, si grands, qu'il ne faut jamais briser ni ne faire pleurer, car c'est une création spéciale du Bon Dieu.

L'HIRONDELLE

La poésie et la musique ont chanté toutes les époques le retour de la gentille messagère du printemps. Michelet, qui avait étudié l'hirondelle, lui a consacré, dans son livre "De l'oiseau", des pages pleines de fraîcheur et de sentiment, dont voici un fragment :

"L'hirondelle s'est, sans façon, emparée de nos demeures; elle loge sous nos fenêtres, sous nos toits, dans nos cheminées. Elle n'a point du tout peur de nous. On dira qu'elle se fie à son aile incomparable; mais non; elle met aussi son nid, ses enfants à notre portée. Voilà pourquoi elle est devenue maîtresse de la maison. Elle n'a pas pris seulement la maison, mais notre cœur.

Le foyer est à elles. Où la mère a niché, nichent la fille et la petite-fille. Elles y reviennent chaque année; leurs générations s'y succèdent plus régulièrement que les nôtres. La famille s'éteint, se disperse, la maison passe à d'autres mains; l'hirondelle y revient toujours; elle y maintient son droit d'occupation.

C'est ainsi que cette voyageuse s'est trouvée le symbole de la fixité du foyer. Elle y tient tellement que la maison réparée, démolie en partie, longtemps troublée par les maçons, n'en est pas moins souvent reprise et occupée par ces oiseaux fidèles, de persévérant souvenir.

C'est l'"oiseau du retour". Si je l'appelle ainsi, ce n'est pas seulement pour la régularité du retour annuel, mais pour son allure même et la direction de son vol, si varié, mais pourtant circulaire, et qui revient toujours sur lui.

Elle tourne et "vire" sans cesse, elle plane infatigablement autour du même espace et sur le même lieu, décrivant une infinité de courbes gracieuses qui varient, mais sans s'éloigner. Est-ce pour suivre sa proie, le moucheron qui danse et flotte en l'air ? Est-ce pour exercer sa puissance, son aile infatigable, sans s'éloigner du nid ? N'importe, ce vol circulaire, ce mouvement éternel de retour, nous a toujours pris les yeux et le cœur, nous jetant dans le rêve, dans un monde de pensées.

Nous voyons bien son vol; jamais, presque jamais sa petite face noire. Qui donc est-tu, toi qui te dérobais toujours, qui ne me laisses voir que tes tranchantes ailes, faulx rapides comme celle du Temps ? Lui, il s'en va sans cesse; toi, tu reviens toujours. Tu m'approches, tu m'en veux, ce semble, tu me rases, voudrais-tu me toucher ?... Tu me caresses de si près que j'ai au visage le vent, et presque le coup de ton aile... Est-ce un oiseau ? est-ce un esprit ?... Ah ! si tu es une âme, dis-le moi franchement, et dis-moi cet obstacle qui sépare le vivant des morts. Nous le serons demain; nous sera-t-il donné de venir à tire-d'aile revoir ce cher foyer de travail et d'amour; de dire un mot encore en langue d'hirondelle, à ceux qui même alors garderont notre cœur ?" — "La Petite Revue".

33ième EXCURSION ANNUELLE

de l'Association Chorale St-Louis de France DE MONTRÉAL À PERCÉ DU 26 AU 30 JUIN 1932

sur le vapeur "Québec" nolié spécialement à cette fin. L'itinéraire comporte visite des caps Trinité et Éternité sur le Saguenay, avec escales de quatre heures à Tadoussac et de huit heures à Percé, et arrêt de trois heures à la Malbaie. — Concerts et autres amusements durant le voyage. Prix du billet, tous frais compris: passage, cabine extérieure (deux par cabine) et repas, même les repas sur le bateau pendant les arrêts.

Adultes: \$40.00. Enfants (de 5 à 12 ans): \$20.00. Enfants (en-dessous de 5 ans, les repas seulement): \$10.00. Réduction pour les passagers de Québec et retour. La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet. Pour autres détails, s'adresser à L'Association, 3715 Blvd St-Laurent, Montréal, Tél.: L'Ancestrer 8141. Le soir, jours de fête et dimanches, à 4219 Esplanade. Tél.: Bélair 3017. N.B.—Le bateau arrêtera à Trois-Rivières et à Québec en allant et revenant.

tite face noire. Qui donc est-tu, toi qui te dérobais toujours, qui ne me laisses voir que tes tranchantes ailes, faulx rapides comme celle du Temps ? Lui, il s'en va sans cesse; toi, tu reviens toujours. Tu m'approches, tu m'en veux, ce semble, tu me rases, voudrais-tu me toucher ?... Tu me caresses de si près que j'ai au visage le vent, et presque le coup de ton aile... Est-ce un oiseau ? est-ce un esprit ?... Ah ! si tu es une âme, dis-le moi franchement, et dis-moi cet obstacle qui sépare le vivant des morts. Nous le serons demain; nous sera-t-il donné de venir à tire-d'aile revoir ce cher foyer de travail et d'amour; de dire un mot encore en langue d'hirondelle, à ceux qui même alors garderont notre cœur ?" — "La Petite Revue".

brochet; donnez-lui la forme d'un cercle, faites rôtir doucement et servez sur une bonne sauce au jus. Asperges marquisette. — Retirez des asperges tout ce qu'on ne mange pas, faites-les cuire à la vapeur, ce qui les laisse plus savoureuses, ou dans du lait bouillant et salé; saupoudrez les asperges de fromage de gruyère ou de parmesan, versez dessus du beurre fondu battu pour le rendre moussoux faites dorer à four doux. On peut remplacer le fromage par des jaunes d'œufs durs pilés. Crème onctueuse. — Mettez à fondre à feu doux 4 onces de chocolat dans très peu d'eau. Ajoutez six jaunes d'œufs en remuant constamment. Retirez du feu; incorporez rapidement 3 onces de beurre et les six blancs d'œufs battus en neige. Versez dans de petits pots et mettez à refroidir. Soupe aux pois cassés. — 1 tasse de pois cassés et secs, 3 tasses d'eau froide, 2 tasses de lait, 1 petit oignon, 2 cuillerées à thé de sel, 1/4 de cuillerée à thé de poivre blanc, 2 poences cubes de lard salé, 2 cuillerées à soupes de farine. Faites tremper les pois toute la nuit, puis coulez et ajoutez l'eau, le lard et l'oignon coupé en morceaux. Faites bouillir jusqu'à ce que les pois soient bien mous, puis passez-les au tamis. Défaites le beurre et la farine ensemble et puis ajoutez les pois, le sel, le poivre et le lait. Servez bien chaud. Côtelettes de porc en hachis. — 6 ou 7 côtelettes, 1 oignon moyen haché, 1 once de beurre, 1 cuillerée à dessert de farine, 1 cuillerée à thé de moutarde, sauc, sel et poivre. Séparez les côtelettes et enlevez la plus grande partie du gras. Mettez le beurre dans une friteuse, jetez-y les côtelettes et faites-les frire jusqu'à ce que les deux côtés soient bruns. Tenez-les chaudes, ajoutez les oignons au beurre, faire brunir, mettez la farine, assaisonnez avec du sel et du poivre et faites cuire quelques minutes. Ajoutez la sauce, le vinaigre, la moutarde, faites bouillir et versez sur les côtelettes que vous aurez placées sur un plat chaud. Soupe à l'oignon. — Coupez finement deux gros oignons que vous jeterez dans une cuillerée à soupe de graisse fon-

RECETTES

Meringue à la Chantilly. — Huit blancs d'œufs; 1 livre de sucre granulé. Crème Chantilly: 1 chopine de crème douce, 1 once 3/4 de sucre vanille. Les meringues: Mettre les blancs d'œufs dans un bassin en cuivre et les fouetter très ferme. Ajouter, lorsqu'ils sont presque pris, le quart du sucre, puis incorporer, en mélangeant avec une spatule, le restant de sucre. Coucher les meringues, de la grosseur d'un œuf, sur une plaque en tôle beurrée et farinée. Sitôt couchées, les saupoudrer avec du sucre fin. Laisser fondre le sucre environ 5 minutes et mettre les meringues à four tiède. (Si le four était trop chaud laisser la porte entrouverte). Les meringues demandent de 25 à 30 minutes de cuisson. Dès que les meringues sont cuites, enfoncer la partie inférieure du revers d'une cuiller. Les placer dans un endroit très sec, où elles pourront se conserver pendant plusieurs jours. Pour les garnir: Remplir la partie creuse des meringues d'une forte cuillerée de crème Chantilly. Les réunir deux par deux et les servir aussitôt. Brochet farci. — Nettoyez bien votre poisson, faites une farce de mie de pain, de fines herbes, de persil hachés, de câpres et d'anchois, de poivre, de sel, de beurre frais et d'un œuf. Farcissez et coulez le

me qui est en quelque sorte mon "alter ego". —Mais, Beauvais, je ne pense pas que ta confiance ait été mal placée. —Je n'ai pas dit cela. —Où donc, alors, veux-tu en venir ? —A ceci, il importe, avant tout, que nous fassions disparaître les dangers qui nous menacent. La voie doit être libre. —Et ces dangers ? —Il y a Lefranc d'abord. —Mais il est aux Indes. —L'un de nous pourrait aller le frapper là-bas. Il n'y a que les morts qui ne parlent pas. —Bien. Si tu le veux, j'irai. —Second point, second danger. Il y a ici le fils de Lefranc. —Pierre ? —Lui-même. —C'est un enfant encore. —Presque un homme. —Oh ! une femmelette. —Il a près de vingt ans et de la volonté. —Mais, il ne sait rien. —Il a juré de venger son père. —Qu'importe !... —Il suffit d'un hasard pour lui apprendre la vérité. —Certes. —Eh bien ! Morand, il faut éviter ce hasard dès maintenant. —Comment ? —En faisant disparaître le fils du forçat. —C'est une sage précaution. —Et j'ai songé à toi, Morand. Tu comprends que, personnellement, je ne puis agir, puisqu'il me connaît. —Evidemment.

—Tandis que toi, il ne t'a jamais vu. —Alors, nous allons préparer un plan pour faire disparaître le gosse en douceur. —Ce sera simple. —Simple ? Pas autant que tu ne crois: Pierre Lefranc est prudent, et il n'a pas de vices... ces vices qui sont les ficelles au moyen desquelles ont fait agir les pantins que nous sommes. —Alors, quoi ? —Mais il a une qualité... que nous pouvons exploiter adroitement. Ecoute-moi, Morand. Il faut l'attirer dans un quelconque mais il faut le faire habilement, de façon à endormir ses soupçons. —Et le moyen ? —L'amorce ? C'est celle-ci... Elle est épatante, tu vas le voir. Pierre Lefranc n'a qu'un but: venger son père, établir son innocence et punir les coupables. Tu comprends ? —Je ne comprends rien du tout. —C'est bien simple pourtant. Tu vas écrire à Pierre Lefranc: "Je puis vous fournir une indication précieuse qui vous permettra de découvrir les bandits qui ont perdu votre père et qui, par leurs machinations, l'ont fait condamner au bagne. Je suis moi-même la victime de ces misérables et j'ai été condamné comme le malheureux Jacques Lefranc. Je me suis évadé de la Guyane, où j'ai connu votre père, et me cache à Paris. Si vous voulez me voir, tel jour et telle heure, à tel endroit. Mais n'oubliez pas que la liberté d'un

macaroni étant cuit et salé, le mettre à égoutter, puis le tenir au chaud. D'autre part, faire cuire à l'eau bouillante salée, de la chorizée. La hacher, la passer au tamis, puis au moment de servir, mélanger ensemble macaroni et chorizée dans la proportion d'une cuillerée à bouche de chorizée pour 5 ou 6 cuillerées de macaroni. Passer le tout dans du beurre bien chaud et servir immédiatement. Macaroni émeraude. — Le

due. Laissez cuire doucement en remuant souvent avec la cuiller de bois. Quand les oignons blondissent, ajoutez une gousse d'ail puis une cuillerée à soupe de farine qui ne doit pas roussir. Délayez le tout avec l'eau chaude nécessaire. Salez, poivrez et laissez bouillir un quart d'heure. Versez dans la soupière sur des morceaux de pain. Macaroni émeraude. — Le

—C'est souvent le dernier coup qui paye. —Rien à craindre ici... Tu le zigouilleras en douceur... Et puis, tu n'as qu'à faire travailler les copains. —Ceux-ci voudront être payés. —Enfin, bref que veux-tu ? —Cinq mille. —Coupons la poire en deux. Tu auras deux mille cinq cents. C'est mon dernier mot. Tu donneras cinq cents balles à chacun de tes deux auxiliaires. Il te restera quinze cents francs pour avoir amorcé l'affaire. La brute fit un rapide calcul mental: "Je donnerai 250 francs à chacun... et je garderai les deux mille balles." Et, à haute voix, il dit: —Ça colle. —Beauvais s'était levé. L'audace était finie. —Eh ! demanda Morand, quand faut-il agir ? —Dame ! Quand tu voudras. Le plus vite possible. —Après-demain ? —Soit. —Et où fera-t-on l'opération. —Dans l'agence de la rue du Croissant. —Très bien. —C'est donc entendu ? —Et le paiement ? —Le soir même. Tu viendras me présenter tes... condoléances. Morand ne put s'empêcher de rire à cette sinistre plaisanterie. Les deux bandits se serrèrent la main et Morand se retira, satisfait: il n'avait pas perdu sa journée. (A suivre.)

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SCOTTE.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cottonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA BERGERON & SCOTTE SAINT-HYACINTHE



Advertisement for VIAU Biscuits. Text: "Toujours frais Biscuits VIAU". Includes a logo and a small illustration of a biscuit.

Advertisement for hair services. Text: "ONDULATION PERMANENTE A l'huile". Lists prices for different services.

Advertisement for COEUR DE FORCAT. Text: "Feuilleton du 'Clairon' COEUR DE FORCAT Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY". Includes a small illustration of a man's face.

Beauvais s'est levé. Il serre la main du nouveau venu et, du reste, l'engage à s'asseoir. Puis, il ferme soigneusement la porte et les tentures, car, manifestement, il se prépare à prononcer des paroles qui ne peuvent être entendues. Il vint ensuite se rasseoir devant l'étranger. —Eh bien ! Morand, quelles nouvelles ? demanda-t-il. —Je viens de te le demander, répondit l'autre. J'ai reçu ton pneumatique et me voici. —D'abord, dis-moi... la bande ? —Tout marche, tout le monde est prêt à agir, au premier ordre que tu donneras. —Pas de défection ? —Aucune. —Bien. Je suis tranquille de ce côté. —Il y a quelque temps déjà, remarqua Morand, que nous n'avons plus "travaillé". Les hommes s'impatientent. —Oh ! oh ! —Dame ! la vie est chère. —Je le sais. Ils auront bientôt du travail. Un peu de patience, ami Morand. Mais écoute-moi avant de songer aux affaires de la communauté, j'ai dû penser aux miennes. J'ai besoin de toi. —Tu peux compter sur moi, tu le sais... —Tu es mon seul confident, du reste, mon lieutenant. Toi seul connais mes secrets. Morand acquiesça d'un signe de tête. Beauvais continua: —Pour que le corps manoeuvre bien, il importe que la tête soit libre et sans souci. Tu

comprends ? —La tête, c'est toi. Le corps c'est la bande. —Je crois que tu saisis. —Et la tête... est malade, Beauvais ? —En réalité, j'ai des appréhensions. Tu as appris que ce maudit Lefranc était devenu un gros personnage là-bas, aux Indes ? —Tu me l'as dit. —Eh bien ! mon cher, cet homme-là, c'est comme une épée de Damoclès suspendue sur notre tête. —Tu crois ? Il est si loin !... —Il peut revenir en France... —Et tu le fais coiffer... —Peut-être; mais il pourrait très bien m'entraîner avec lui. —C'est peu probable. —Il faut tout prévoir, Morand. La prudence, dans notre métier, est une vertu indispensable. —Je ne le conteste pas. —Il est un point sur lequel, ami, je tiens à attirer ton attention. Nous sommes solidaires. —Je le sais. —Nous avons commis ensemble — et Beauvais ici baissa la voix — les mêmes crimes. —Oui, oui... —Si, un jour, j'étais pincé... tu le serais également. Morand serra les mâchoires en un rictus de brutale opiniâtreté. Beauvais le regarda fixement. Il reprit: —La même responsabilité nous unit par des liens indestructibles. C'est pourquoi je te parle librement; c'est pourquoi je n'ai pas de secret pour l'hom-

me qui est en quelque sorte mon "alter ego". —Mais, Beauvais, je ne pense pas que ta confiance ait été mal placée. —Je n'ai pas dit cela. —Où donc, alors, veux-tu en venir ? —A ceci, il importe, avant tout, que nous fassions disparaître les dangers qui nous menacent. La voie doit être libre. —Et ces dangers ? —Il y a Lefranc d'abord. —Mais il est aux Indes. —L'un de nous pourrait aller le frapper là-bas. Il n'y a que les morts qui ne parlent pas. —Bien. Si tu le veux, j'irai. —Second point, second danger. Il y a ici le fils de Lefranc. —Pierre ? —Lui-même. —C'est un enfant encore. —Presque un homme. —Oh ! une femmelette. —Il a près de vingt ans et de la volonté. —Mais, il ne sait rien. —Il a juré de venger son père. —Qu'importe !... —Il suffit d'un hasard pour lui apprendre la vérité. —Certes. —Eh bien ! Morand, il faut éviter ce hasard dès maintenant. —Comment ? —En faisant disparaître le fils du forçat. —C'est une sage précaution. —Et j'ai songé à toi, Morand. Tu comprends que, personnellement, je ne puis agir, puisqu'il me connaît. —Evidemment.

NOTES LOCALES

CHRONIQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal de St-Hyacinthe a eu mercredi soir de cette semaine, une autre brève et paisible séance régulière. En l'absence du maire J. L. H. Pagé appelé à la hâte, dès le début de l'assemblée, après de l'échevin St-Germain, dangereusement malade depuis quelques jours, la séance était présidée par le pro-maire, M. l'échevin J. L. Guillet. Les échevins Payan, Picard, Barce-loux, Sylvestre, Mongeau et Léotourneau étaient à leurs sièges.

La séance de cette semaine était l'avant-dernière du conseil actuel avant les élections municipales de juillet prochain dont la nomination aura lieu le 4 juillet et la votation, si nécessaire, le 11 du même mois. Cette année les électeurs de St-Hyacinthe auront à se choisir un maire et cinq échevins. Les échevins sortants sont MM. Guillet, Payan, St-Germain, Sylvestre et Mongeau.

Après la lecture des procès-verbaux des deux dernières séances du conseil et l'approbation des comptes le greffier produit, suivant la demande de l'échevin St-Germain faite à la séance du 18 mai dernier, la liste des débiteurs dans la souscription faite chez les contribuables lors de l'établissement à St-Hyacinthe de la manufacture Gotham. Une demande d'emploi comme mécanicien faite par M. Simonneau est produite et référée au dossier des demandes de cette nature pour références ultérieures.

Suivant une demande du Conseil Municipal la compagnie du Bell Telephone a soumis aux échevins un plan pour l'installation de poteaux dans le Bourg-Joli et la pose d'appareils téléphoniques aux contribuables de cette partie de la ville qui en ont fait la demande. Sur la proposition de l'échevin Picard, secondé par l'échevin Payan, le conseil adopte à l'unanimité le plan qui lui a été soumis par la dite compagnie. Selon l'avis de motion qu'il en avait donné à la dernière séance l'échevin Barce-loux propose, secondé par l'échevin Sylvestre, l'adoption du règlement No. 421 concernant certains amendements au règlement du lait.

L'échevin Picard donne avis qu'il proposera à la prochaine réunion du conseil l'adoption du règlement suivant:

Rég. No. 422  
Règlement ordonnant la construction d'égouts rues St-Pascal, Lafontaine et Morison.  
Attendu que des requêtes de contribuables ayant construit de nouvelles bâtisses ont été reçues, demandant que des égouts soient construits sur les rues St-Pascal, Lafontaine et Morison pour le service de leurs propriétés.  
Il est en conséquence statué et résolu par règlement du conseil municipal de la cité de St-Hyacinthe, ce qui suit:

1) Une somme de cent piastres est appropriée au département de la voirie, à même les revenus ordinaires de l'exercice financier courant, pour faire construire un égout de neuf pouces de diamètre en grès sur une longueur d'environ quatre-vingt-douze pieds sur la rue St-Pascal, à partir de la partie du dit égout déjà construit sur cette rue et allant vers la rivière;

2) Une somme de deux cent quarante piastres est appropriée à même les revenus ordinaires de l'exercice financier courant pour faire construire un égout de douze pouces de diamètre en grès sur une longueur de quatre-vingts pieds sur la rue Morison à partir de 80 pieds de la rue Lamothé jusqu'à cette dernière rue.

3) Ces travaux seront payés suivant les dispositions du règlement numéro deux cent soixante et sept, concernant la construction des égouts dans la cité de Saint-Hyacinthe.

4) Au cas d'insuffisance des revenus du département municipal, il est par le présent règlement imposé sur les biens imposables de la cité, une taxe suffisante pour parfaire le paiement des montants ci-des-

AU CLUB DE GOLF

L'ouverture officielle du terrain au Club de Golf de Saint-Hyacinthe se fera dimanche prochain.

A cette occasion des concours de diverses natures ont été organisés parmi les membres et on s'attend à une très forte assistance.

Mercredi sera servi un thé pour les dames du club.

LES FRERES DU SACRE-COEUR A GRANBY

La nouvelle maison-mère des Frères du Sacré-Coeur, à Granby, vient d'être ouverte et tout le personnel de l'Institut de St-Hyacinthe y est rendu. Plus de soixante automobilistes ont répondu à l'appel de l'Auto-Club de Saint-Hyacinthe pour faire le transport, en cette ville, des religieux et jénéristes de la Communauté des Frères du Sacré-Coeur de St-Hyacinthe.

Les Frères du Sacré-Coeur avaient leur maison-mère à St-Hyacinthe depuis 1912 date à laquelle ils durent transformer leur collège commercial en maison de formation à la vie religieuse. Vu l'accroissement considérable des jénéristes le collège commercial d'avant 1912 devint bientôt trop petit et il fallut agrandir. Ces travaux furent exécutés durant les années 1915 et 1916 et la bénédiction solennelle du nouvel édifice et la dédicace d'une splendide chapelle eurent lieu en août 1917.

Avec le départ des Frères du Sacré-Coeur pour Granby la maison de St-Hyacinthe redevenant collège commercial. Les travaux d'adaptation spéciale de l'immeuble à son nouvel usage seront commencés incessamment et l'on espère pouvoir les terminer pour l'ouverture du collège en septembre prochain.

Par décision de S. E. Mgr Fabien-Zoel Decelles, évêque du diocèse, M. l'abbé Eugène Goulet a été nommé aumônier de la communauté à Granby.

\$100 D'AMENDE

Le Magistrat Emile Marin, samedi le 29 mai, a rendu jugement dans la cause Gervais contre Morissette, ce dernier du village de Ste-Rosalie.

Morissette avait été poursuivi par le garde-pêche Gervais pour avoir participé à une pêche à la dynamite dans la rivière de Ste-Rosalie, en compagnie de Guilmaine et de Bernier, de la même localité, condamnés à l'amende pour le même motif.

La complicité de Morissette dans cette affaire a été prouvée et le coupable a attrapé une condamnation de \$100.00 d'amende ou à défaut de paiement, à un mois de prison.

sus votés.

4) Les montants reçus par la cité des propriétaires spécialement cotisables pour ces travaux seront versés au fonds général de la cité.

Le conseil approuve ensuite à l'unanimité la nomination de M. Raoul Ducharme comme horticulteur en chef de la cité. La demande de M. M. Viens & Belval pour la vente de Blé d'Inde au Marché Centre est refusée à l'unanimité du conseil. Il en est ainsi de celle de M. Guay de Longueuil, qui demande l'usage du Parc Laframboise avec permission de charger un prix d'entrée pour une fête sportive qui aurait lieu le 19 courant.

M. Henri Brousseau, employé municipal, est chargé de la perception de la taxe d'amusement avec une commission de dix pour cent sur les sommes collectées. Le conseil fixe ensuite à aujourd'hui, 3 juin, l'ouverture de la piscine municipale et approuve l'engagement de M. Henri Bernier comme gardien pour la prochaine saison.

Une requête des citoyens de la rue St-François qui demandent l'installation d'une lumière électrique sur cette rue à proximité de la rue St-Antoine est produite et référée au Comité de l'éclairage. L'échevin Sylvestre donne avis qu'il proposera, à la prochaine réunion du conseil, qu'une somme de \$1.000 soit mise à la disposition du Comité des Marchés pour réparations intérieures et extérieures au Marché Centre ainsi que l'aménagement venant de la salle de cet édifice.

L'assemblée est ensuite levée.

LA BENEDICTION DES AUTOS

La bénédiction des automobiles a eu lieu dimanche le 29 mai, au Parc Laframboise.

Au cours de l'après-midi, au delà de huit cents automobiles avaient déjà été conduites sur le terrain et ce fut sous un soleil éclatant que l'on procéda à la bénédiction solennelle de tous ces véhicules venus de la ville et des campagnes environnantes.

Peu avant la cérémonie M. l'abbé Lafontaine, curé au Christ-Roi fit la distribution d'un grand nombre de médailles de St-Christophe. Puis M. l'abbé E. St-Pierre, au-dessus de la foule recueillie et des voitures rassemblées, décrit le signe de la Croix pour y faire descendre la bénédiction et les grâces du Ciel.

Cette belle fête, qui remporta un imposant succès, avait été organisée sous les auspices des Voyageurs de Commerce avec le concours de l'Auto-Club.

CONVENTION DES ANCIENS DE L'ACADEMIE GIROUARD

C'est samedi et dimanche qu'aura lieu la première Convention annuelle des Anciens Elèves de l'Académie Girouard. Tout est prêt pour recevoir à l'Académie la totalité de la grande famille des anciens. Tous donc, doivent se faire un devoir d'être présents. Le Comité compte sur une nombreuse assistance, que chaque ancien résolu à prendre part à la Convention se fasse apôtre dans son milieu et amène avec lui tous les confrères que la chose peut laisser indifférents, soit parce qu'ils aient négligé de donner leur adresse au Comité soit que, étant changés d'adresse, le Comité n'ait pu communiquer avec eux à temps. Afin d'obvier à tout malentendu le Comité par voix de 58 journaux français de la Province de Québec et de la Nouvelle Angleterre réitère — pour la troisième fois, — à absolument tous les Anciens élèves de l'Académie Girouard, son invitation pressante d'assister à leur première Convention annuelle les samedi et dimanche 4 et 5 juin.

Voici le programme de cette Convention laquelle sera tenue sous le Patronage d'honneur de Son Excellence Monseigneur Fabien-Zoel Decelles, Evêque de St-Hyacinthe, de Monsieur le Chanoine P. N. Desmarais, curé de la Cathédrale, de M. Emile Solis président de la Commission Scolaire, et du Révérend Frère Emeric, directeur de l'Académie Girouard.

SAMEDI, le 4 juin 1932. — Veillée intime à l'Académie Girouard. — Rencontre des Anciens Elèves et Professeurs. — Concert-boucane, punch.

DIMANCHE, le 5 juin 1932. — 9 hres A. M. Ralliement sur le terrain de l'Académie Girouard. — 9.30 hres A. M. — Départ pour la messe à la Cathédrale, accompagné des corps militaires. — 10.00 hres A. M. — Photographie sur le perron de la Cathédrale. — Midi — Gouter dans la grande salle de l'Académie Girouard. — Discours. — 3.00 hres P. M. — Réunion de l'Assemblée Générale, sous la présidence du Comité Actuel. — Election d'un nouveau comité. — 8.00 hres P. M. — Séance par les élèves actuels de l'Académie Girouard. O CANADA.

Le Comité espère que tous les Anciens répondront à son appel, samedi et dimanche. A la Convention donc, que tous en parlent et que tous soient présents.

Le numéro spécial du "Souvenir" est maintenant prêt pour distribution. Qu'on se rappelle qu'il sera distribué d'abord à ceux qui auront versé leur contribution annuelle de \$1.00, puis à ceux qui se présenteront samedi ou dimanche et qui en feront la demande.

Les anciens doivent noter qu'ils peuvent faire remise de leur contribution à n'importe quel membre du Comité qui se fera un plaisir de voir à leur faire parvenir leur carte de membre actif. Pour l'utilité des Anciens nous donnons ici les noms des principaux membres du Comité et les endroits où on peut les voir pour tous renseignements au sujet de la Convention. MM. J.-Hector Cadotte, président, à la Pharmacie du Dr J. E. A. Collette, le révérend Frère Georges-Adélaïde, secrétaire à l'Académie Girouard, Adrien Ringuet, vice-président, à l'Industrie Laitière, Jean-Marie Daoust, secrétaire, à l'Union St. Joseph, Georges-H. Durocher, à la Banque Canadienne Nationale, Albany Blanchard, chez Casa-

CETTE AFFAIRE DE DYNAMITE

André Rousseau, Servil Gosselin, Rolland Bourgeois, Camille Mongeau et Robert Bibeau ont comparu cette semaine devant le magistrat du District Emile Marin pour recevoir leur sentence à la suite d'un mandat d'arrestation exécuté contre eux et émanant du garde-pêche M. J. B. Gervais.

Pour Servil Gosselin et Rolland Bourgeois le Magistrat a suspendu sa sentence moyennant un cautionnement personnel de deux cents dollars chacun et promesse de se bien conduire et de se rapporter pour recevoir leur sentence s'ils sont requis.

Camille Mongeau et Robert Bibeau ont été acquittés.

André Rousseau a reçu une condamnation à cent dollars d'amende et les frais ou à trente jours de prison à défaut de paiement.

Et ceci clôt un épisode que nous espérons n'avoir plus à enregistrer dans nos annales de pêche. L'expérience qu'un certain groupe de délinquants vient de subir à son propre préjudice devrait porter ses fruits et enseigner à se modérer à ceux qui se sentent des ardeurs un peu trop "dynamitantes".

ARRETEES POUR COLPORTAGE

Mme Steart, de Québec, qui a été arrêtée pour avoir fait le colportage dans les limites de notre ville, a été condamnée à \$200.00 d'amende.

VACANCES! VACANCES!

Voici la date de la fermeture des classes pour quelques unes de nos institutions: Séminaire, le 17 juin; Couvent de la Présentation, le 17; Académie Girouard, le 20; Académie Prince, le 17; Académie St-Dominique, le 18; Couvent de Lorette, le 19.

avant Frères, Léopold Cormier, chez J. G. Dolbec, Zéphirin Cordeau, chez Duclos & Payan, Lucien A. Beaugard, à la Manufacture J. A. & M. Côté.

Pour les Anciens qui n'auraient pas encore lu un des nombreux articles de l'abondante publicité faite autour de notre Convention, nous ne pouvons faire mieux que de répéter ce qui a déjà été dit:

La Convention c'est revivre en des heures trop brèves la délicieuse poésie de notre temps d'écolier. C'est vivre par le souvenir de notre première jeunesse dans l'ineffable joie de la rencontre des vieux copains, des anciens professeurs avec qui on rappelle nos espiègleries aussi bien que nos succès, voire même nos maussades coups d'enfants. C'est l'occasion de repayer nos professeurs, les Frères du Sacré-Coeur, par notre reconnaissance que prouve notre présence corporelle à cette réunion de notre famille, notre Convent, de tous leurs soucis et leurs généreux sacrifices à la noble cause de l'enseignement et de l'éducation, Tous, Anciens Elèves, nous avons bénéficié des leçons et des conseils de nos professeurs, les Frères du Sacré-Coeur. Acquittons-nous de ce devoir qui nous incombe, de leur en être reconnaissants, en venant bien nombreux assister à la journée du 5 juin à l'Académie Girouard.

Assister à la Convention annuelle, à l'Assemblée Générale, c'est aussi coopérer au soutien et au maintien d'une oeuvre digne de nos encouragements parce qu'elle est appelée à accomplir de grandes choses pour le plus grand bien de tous et de chacun des Anciens. La survie de notre Amicale est dépendante de l'intérêt que tous les Anciens y portent. Il faut se rappeler qu'au lancement du mouvement, à l'édification des premières bases de notre petite société de vaillants pionniers ont donné sans compter le meilleur de leurs énergies et ont sacrifié leur temps. Qu'on ne laisse pas se perdre inutilement par notre inaction les efforts de nos prédécesseurs. Il en est qui, pour en avoir été les premiers artisans et avoir été obligés de suspendre leurs activités, n'en suivent pas moins l'évolution et s'intéressent à tous les succès de notre groupe. Qu'on leur ménage leur récompense; celle de voir prospérer l'oeuvre qu'ils ont commencée et pour laquelle ils se sont dépensés sans compter. A la Convention donc! Parlons-en à tous, et soyons présents; l'invitation lancée par le Comité s'étend à tous les Anciens Elèves de l'Académie Girouard pour le 5 juin 1932.

"UN SAINT HOMME DE CHAT"

Samedi dernier un beau chat noir, probablement "le plus diable des chats" sauta sur un arbre, boulevard Girouard proche la rue Laframboise, et monta "si haut qu'il put monter".

Du haut de son observatoire improvisé, l'animal au luisant poil d'ébène pouvait à son aise contempler le splendide panorama que doit offrir ce coin de la ville vu d'un poste aussi élevé. Sa position lui permettait, pour sûr, de faire, de loin, des investigations dans maintes cours où allongée en un doux repos far niente, la magnifique chatte dont le flanc haletait au chaud soleil, languit et soupire jusqu'au soir.

Tout chat qu'il était, notre félin ne vit peut-être pas ce qu'il cherchait car il décida de passer toute la nuit à son poste. Quelque aurore boréale en faisant danser et s'entre-croiser dans le ciel ses arceaux lumineux rependrait peut-être assez de lumière pour éclairer les replis les plus intimes des cours. L'on pourrait y voir. En tout cas, à défaut de clarté, l'endroit où le galant était monté servirait de campement, à la manière des fils de Mahomet, le soir venu il ferait entendre une prière mystérieuse et plaintive.

Et la nuit arriva. Les passants levaient la tête aux appels du malheureux chat qui maintenant avait plutôt l'air d'un chat qui craint de descendre d'un chat qui cherche les émotions des hauteurs. Plus d'un eut voulu lui prêter main forte, mais pour cela il fallait d'abord monter. — Qui oserait? Donc, personne ne risqua sa peau. Et la pauvre bête, priant, miaulant, pleurant, dut demeurer la nuit entière sur la branche, "au regard des tremblantes étoiles".

Ceux qui savent si le chat fit du train là-haut ce sont bien les voisins qui cette nuit-là ne purent fermer l'oeil cinq minutes. Un espoirait que l'indésirable se resoudrait à descendre enfin. Mais, du tout! A l'aurore il se tenait toujours dans l'arbre; à midi, dimanche, il n'était pas encore descendu, mais à deux heures il se fit descendre.

On avait mobilisé une partie de la police. On sortit la voiture à échelles et quatre hommes se rendirent sur les lieux troublés par les cris du chat. Une échelle fut hissée jusqu'à une hauteur de trente-cinq pieds et un constable s'engagea sur les échelons, un bâton à la main pour se défendre au cas d'attaque.

Mais, ce n'était point un de ces chats hargneux, allez. Tout simplement, il se laissa faire par le constable qui le prit paternellement sur lui, le retenant d'un bras et de l'autre saisissant les barreaux de l'échelle pour remettre pied à terre.

Un sort bien triste, à la fourrière, attendait le malheureux. L'ennui qu'il avait causé à la population de ce quartier il allait le payer de sa vie. Une balle au-dessus de l'oreille aurait raison de lui même un coup de bâton "instrument contondant" comme disent les gros journaux, lui aurait fait son affaire.

Le chat, dans les bras du policier pensait à tout cela, tandis que celui-ci touchait déjà le sol. Il était bien triste, le pauvre chat!

Peu à peu il raidit ses pattes, son oeil remarqua un endroit sûr dans le chemin, et soudain comme un éclair, des mains de l'homme qui le tenait, il s'élança sur le gazon et disparut.

La bête, pas si folle, avait pensé qu'il valait mieux user de douceur en haut pour se servir de l'espièglerie en bas.

C'était "un saint homme de chat".

Louis de Maska.

REMERCIEMENTS

Mme Anthime Cadorette et la famille Mongeau remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites à domicile ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de leur mère, Mme Louis Mongeau.

ACCIDENT

Un léger accident s'est produit hier jeudi vers 5 heures du soir, au coin des rues Concorde et William.

FUNERAILLES DE MME LOUIS MONGEAU

Les funérailles de Mme Louis Mongeau, née Hermine Bernier ont eu lieu dans l'église de la Cathédrale, jeudi matin à neuf heures. La levée du corps fut faite par l'abbé P. E. Chagnon. L'abbé Henri Mongeau, petit-neveu de la défunte chanta le service funèbre assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Léo Lanoue et P. E. Chagnon. Dans le chœur on remarquait Fr Hyacinthe, fils de la défunte de l'Ordre des Franciscains, deux autres Franciscains et quelques autres membres du clergé. A l'orgue on remarquait M. le Notaire J. A. Lagassé ténor de Windsor Mills qui rendit un magnifique chant.

Les porteurs étaient MM. J. G. Trahan, H. Chartier, J. B. Laplante, H. Archambault, Alfred Brodeur, P. A. Delorme deux tertiaires.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte V. J. Mongeau, E. J. H. Mongeau, Georges J. Mongeau et Napoléon Mongeau en religion Fr Hyacinthe.

Dans le cortège on remarquait: Anthime Cadorette, le notaire J. A. Lagassé de Windsor Mills, Philippe Lagassé, Windsor Mills, Jacques Lagassé de Windsor Mills, Aury Reeves de Montréal, André Bernier de Montréal, Adélaïde Mongeau, Donat Mongeau, U. Bélaise de Ste-Rosalie, Laurent Laliberté, F. Gaucher, Marcel et Joseph Laliberté d'Acton-Vale, Saul Cadorette, Pierre Nadeau, U. Huot, J. N. Chabot, J. L. Guillelte, Hector Leduc, U. Millette, H. A. Pagnuelo, O. Brodeur, J. Ravenelle, Emile Marc Aurèle, J. Larose, J. A. Desjardins, H. Barré, Henri Cadorette, G. Bélaire, Ernest Benoit, Shérif J. L. Cormier, Mongeau, J. B. Bousquet avocat, Joseph Leclerc, E. Leboeuf, etc., etc.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies:

Service chanté par le Monastère du Précieux-Sang, de Montréal.

Messes privilégiées: La fraternité de B. Jeanne Maillé tiers-Ordre de St-François, Mmes Larivière, Monastère Ste-Claire, Valleyfield.

Affiliations à l'oeuvre de Terre Sainte: Mad. André Bernier, Montréal, M. et Mme G. Bélaire.

Affiliations à l'oeuvre du Noviciat des Pères Dominicains. M. J. Larose, Mlle Yvonne Mongeau de Montréal, Mlle Hermine Benoit de Montréal.

Offrandes de messes: Mme Honoré Mongeau, M. et Mme V. J. Mongeau, Mme Zéphir Blanchard, J. Arsène Lagassé, M. et Mme J. Hévey, M. et Mme J. A. Baillargeon, la famille Adélaïde Mongeau, M. et Mme Anthime Cadorette, M. et Mme E. J. H. Mongeau, les employés de la maison Alfred Lambert de Montréal.

Tributs floraux: Les employés de la Gotham Silk Hosiery Ltd, la maison Alfred Lambert de Montréal.

Témoignages de sympathies. Monastère du Précieux-Sang, Montréal, la famille François Gaucher, famille J. A. Gaboury, Antoinette et Aury Reeves, Mina Burke, Monastère du Précieux Sang, St-Hyacinthe, Mme Armand Cadorette, famille Bernard Webster, famille H. Barré, Mlle Hélène Gemme, M. et Mme Henri Richard, M. et Mme Hector Leduc, Paul Beaudry, M. et Mme Alphonse Gagnon, Mme O. Larivière, M. et Mme Albert Mongeau, M. et Mme Henri Tournant, Mme et Mlle B. Massé, M. et Mme Donat Mongeau, M. et Mme Ovila Lemonde, Mlle Honorine Beaugard, J. G. Trahan, Mlle Lucienne Gaudin, Mlles Cécile et Maria Mongeau, Mme Alfred Lussier, Mlle Irène Lussier, Mlle Jeanne Daigle, M. et Mme Saul Cadorette, Mme Henri Lagassé de Fall River, l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce.

DEFIEZ-VOUS!

Le chef Adjudant Bourgeois profite d'une récente condamnation infligée à une colporteuse étrangère, pour mettre en garde tous les citoyens contre ce genre de commerce prohibé chez-nous.

Plusieurs raisons nous permettent de fermer notre porte à ceux dont le métier est de colporter toutes sortes de marchandises qui ne valent pas toujours le prix qu'on les paye et dont la vente constitue une entrave au progrès ou au simple bon fonctionnement de nos magasins locaux. Le civisme le plus élémentaire demande qu'on se débarrasse impitoyablement des colporteurs afin de laisser l'espace libre pour nos marchands de chez-nous.

IL TOMBE DU QUATRIEME ETAGE

M. Raymond Déglise, du village La Providence, a été victime d'un grave accident mercredi le 1er juin alors qu'il travaillait à la manufacture Consolidated Silk de cette ville.

L'accident est arrivé de nuit. Déglise en voulant aller chercher une navette de bois tombée sur un toit voisin, avait jeté une échelle en guise de pont et s'était embarqué sur la dangereuse traverse. Soudain, il perdit l'équilibre et du quatrième étage où il se trouvait fut précipité dans le vide pour s'écraser sur le parquet en beton.

La victime inconsciente fut relevée par des témoins de l'accident et transportée d'urgence à l'Hôpital St-Charles.

Elle souffre de contusions dans tout le corps et à la figure et d'une fracture au pied. Néanmoins, d'après le rapport du Dr A. Perrault qui a pris la victime sous ses soins, son état pour le moment n'inspire pas de crainte.

FUNERAILLES DE M. ALBERT ARSENAULT

D'imposantes funérailles ont été faites, samedi le 28 mai, à M. Albert Arsenault, décédé au cours de la semaine dernière.

Elles ont eu lieu à l'église Notre-Dame du Rosaire, de notre ville au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le R. P. Ferron et M. le curé Larose, de St-Charles, chanta le service funèbre assisté de l'abbé E. Larose et du R. P. Gauvreau, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. J. B. Durocher, Eugène Côté, Hector Chartier, F. Normand, Oscar Pothier, S. Bilodeau.

Conduisaient le deuil MM. Robert Arsenault, fils, son frère Hilariin Arsenault, ses beaux-frères Magloire Allaire, St-Ours, Joseph Jetté, St-Bruno, Aimé Robert, St-Hilaire.

Dans le cortège on remarquait: l'Hon. T.-D. Bouchard, Me T. A. Fontaine, c. r., M. P., Son Honneur le Maire Pagé, M. le chef Adjudant Bourgeois, le constable Fois, MM. Alphonse St-Amand, Ed. Graveline, J. O. Lussier, de Sorel, Napoléon Gendron, de Sorel, L. H. Gervais, de Montréal, H. Bouthiller, de Longueuil, M. B. Lamarre, de Montréal, Aimé Jetté de St-Basile-le-Grand, A. Jetté, constable de Longueuil, Alfred Fontaine, Omer Landelle, Ernest Viens, Armand Mongeau, O. Girouard, F. Leclerc, J. Mignau, G. Forget, Jean-Paul Campbell, Jos. Viens, Arthur Berger, C. B. Labrecque, Arthur Trinquet, Wilfrid Déry, Lucien St-Jean, Henri Hébert, J. O. Gareau, J. B. Bousquet, Paul St-Jean, O. Tétrault, J. E. Nichols, O. Brodeur, L. Bernard, O. Hamel, M. Pion, P. Bachand, Rodolphe Morin, H. Bourbeau, Wilfrid Plouffe, Wilfrid Martel, J. Brouillette, L. Normand, A. Royer, Augustin Vigeant, Hector Thibault, de Sorel, J. A. Duhamel, de Sorel, H. O. N. Duhamel, de Montréal, Magloire Allaire, de St-Ours, J. Jetté, de St-Bruno; L. Beaudette, L. Arsenault, de Montréal, S. Arsenault, de Montréal, Jos. Malo, de Belœil, S. Brouillette, Hervé Beaugard, A. Berger, Victor Gervais, Paul Jetté, de St-Bruno, les élèves de l'Ecole Larocque, Georges Gadbois, René Ducharme, Edmond Leblanc, Eugène Raymond, Henri Raymond, O. Majeur, Wilfrid Tarte, Ed. Fredette, François Allard, J. Lemieux, E. Charbonneau, P. Bourque, P. Chon, H. Léotourneau, U. St-Amand, L. Gaudreau, St-Pierre, W. H. Campbell, R. Lévesque, J. Lapierre, F. Côté, Jacques Bousquet, Louis Brouillette, M. Lussier, Dr J. E. A. Colette, H. Gemme, etc.

Mais le jugement a été renvoyé car la demande n'avait pu prouver que l'intime avait réellement vendu de la marchandise.

ACTON-VALE VS NASSIF

Le Magistrat Marin a entendu, le 28 dernier, la cause Acton-Vale contre J.-E. Nassif, marchand.

Dans cette affaire, le conseil d'Acton-Vale avait intenté une poursuite contre Nassif, d'Acton-Vale pour avoir enfreint le règlement qui stipule qu'un dépôt de \$100 doit être versé par toute personne ouvrant un magasin dans la dite ville.

Après avoir entendu les dispositions de part et d'autres, le juge a annoncé qu'il rendait son jugement le mardi suivant, 31 mai.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Jeanne Reeves fille de M. et Mme Prosper Reeves, de St-Hyacinthe, avec le docteur Yves Lafleur, fils de M. Gustave Lafleur, décédé, et de Mme Lafleur, de Montréal, sera célébré le samedi 11 juin à huit heures du matin, en la Cathédrale de St-Hyacinthe, Pas de faire part.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Louis Ancit remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de fleurs, visite, assistance au service, ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de Rolland Ancit.

SORTIE DE LA PHILHARMONIQUE

Lundi le 30, la Philharmonique a fait une sortie pour aller rendre visite à un de ses directeurs M. M. Bienvenue.

COURSES DE BICYCLETTES!

Dimanche dernier les courses de cyclistes amateurs organisées par M. A. St-Amand, de cette ville, au Parc Laframboise, ont remporté un succès sans précédent.

Plus de 3,500 personnes étaient présentes pour assister, à ces mémorables courses dont les juges étaient MM. R. Turcotte, Leblanc, Dupré et E. Bernier. M. S. Richer agissait comme chronométrateur. Pendant une course, on prit une photographie où paraissent Son Honneur le Maire Pagé, M. le député T. A. Fontaine, M. le chef A. Bourgeois; MM. Paul Lussier, Ernest Picard, et A. St-Amand, organisateur.

Voici la liste des gagnants avec leur position respective: Course de 10 milles: 1er J. Picard, trente-quatre minutes et dix secondes; 2ième, Georges St-Amand, 34 minutes, 11 secondes; 3ième Emilien Bienvenue, 36 minutes.

Course de 5 milles, ordinaire: 1er Roland Bélanger, 2ième J. Loiseleur, St-Dominique, 3ième L. Miller, St-Joseph.

Course de série "Sprints" 1er Emile Rochefort, 44 points; 2ième Roland Bélanger, 41 points; 3ième J. Graveline, 16 points.

# AVIS A QUI DE DROIT

PAR

## L'Hôtel Ottawa

Nous avertissons très sérieusement - aussi très charitablement - la **PERSONNE** qui s'est emparé de notre **LIVRE DE CAISSE**, de bien vouloir le rapporter d'ici trois jours.

Cette personne nous est **CONNUE**. Si c'est une farce qu'elle a voulu faire, cette farce plate a déjà trop duré. Si c'est pour un autre **MOTIF**, nous prévenons très sérieusement cette **PERSONNE** que les trois jours écoulés, nous prendrons des procédures pour le lui faire rapporter à sa courte **HONTE**.

## L'Hôtel Ottawa

Théâtre CORONA, No. 58,893 Théâtre CORONA, No. 57,943  
Théâtre CORONA, No. 58,603 Théâtre CORONA, No. 57,740

### ACCIDENT DE LA RUE

Mardi le 31 mai, vers 5 heures de l'après-midi, un accident est survenu, rue Mondor.  
M. Edouard Bonin de St-Thomas d'Aquin, s'en venait, monté sur sa voiture chargée de bois. Il passa trop près d'un poteau de téléphone et y accrocha son véhicule qui versa dans la rue. Le conducteur fut projeté sous les pattes du cheval lequel avait brisé son attelage, mais heureusement, M. Bonin put se dégager de sa mauvaise position sans recevoir de blessure.

### ETAT-CIVIL

**CATHEDRALE**  
Naissances. — Mai 31: Maurice, Joseph, Edouard, fils de Ernest Chabot et de Thérèse Benoit. Parr. et marr.: J. B. Benoit et Armande Trudel. — Mai 31: Jean, Louis, Joseph, Ovide, fils de Albert Mongeau et de Léone Duchesneau. Parr. et marr.: Ovide Lemonde et Laura Mongeau.

### NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Naissances. — Mai 26: Joseph, Jean, Guy, Gaetan, fils de Roger Gaudreau et de Marie-Anne Daigle. Parr. et marr.: Albéni Daigle et Eloïsa Lavigne. — Mai 28: Marie, Gisèle, fille de Esdras Racine et de Laurette Rielle. Parr. et marr.: Alfred Rielle et Mélodie Desautels. — Mai 28: Joseph, Olivier, Adélar, André, fils de Emile Sénécal et de Alboma Laplante. Parr. et marr.: Adélar Houle et Olivine Sénécal. — Mai 29: Joseph, Louis, Yvon, fils de Armand Chagnon et de Marie-Rose St-Pierre. Parr. et marr.: Ernest Martel et Florentine St-Pierre.

Sépultures. — Mai 26: Gisèle Mailloux, âgée de 4 mois, fille de Joseph Mailloux et Ovilina Hébert. — Mai 27: Marie, Berthe, Claudine St-Pierre, âgée de un jour, fille de Gaston St-Pierre et de Eva Dumas. — Mai 28: Albert Arsenault, âgé de 54 ans, époux de Emma Robert dit Lafontaine.

### CHRIST-ROI

Naissances. — Mai 27: Marie, Thérèse, Pauline, fille de Hervé Landry et de Béatrice Brodeur. Parr. et marr.: Arthur Brodeur et Mélida Lapointe. — Mai 27: Marie, Gisèle, Huguette, fille de Léopold Poitras et de Berthe Laplante. Parr. et marr.: Ovide Laplante et Alphonse Brodeur. — Mai 30: Marie, Thérèse, Collette, fille de Onésiphore St-Onge et de Marie Alice Bolduc. Parr. et marr.: François Régis Bolduc et Joséphine Berthiaume.

Mariages. — Mai 31: Entre Adélar Cormier, fils de Victor Cormier et de M. Messier; et Germaine Lapointe, fille de Oscar Lapointe et de M. Desrosiers. — Juin 1er: Entre Etienne Latour, fils de Delphis Latour et de Herméline Harnois; et Gertrude Borduas, fille de Victor Borduas et de Alexina Poitras.

### MALADE

On nous informe que M. Henri Dussault, de cette ville, est gravement malade, depuis quelques jours.

### DE PASSAGE

Le constable J. Girard, de Montréal, était de passage en notre ville, au cours de la semaine.

### LISEZ LE CLAIRON

### \$17,000 DE DOMMAGES

Un incendie qui a entraîné pour plus de \$17,000 de dommages a éclaté dimanche le 29 mai, à l'immeuble "Lafrance et Sylvestre" de cette ville.  
Les pompiers ont installé plusieurs jets d'eau pour empêcher toute conflagration et grâce à un travail rapide et bien dirigé l'élément destructeur a été vite étouffé.  
Au magasin de gros "Lafrance et Sylvestre" on estime que le feu et l'eau ont causé pour \$15,000 de dégâts. Chez le bijoutier Pothier les dommages sont dus à l'eau répandue avec profusion par les jets d'arrosage automatiques. Les pertes s'élèvent à deux mille dollars.

### FEU Mlle GEORGIANNA TETRAULT

Nous apprenons le décès de Mlle Georgianna Tétrault, décédée à l'Ouvroir Ste-Genève, le 1er juin à l'âge de 77 ans.  
Elle était la fille de feu Olivier Tétrault et de Marie Leduc.  
Elle laisse dans le deuil, ses neveux M. le curé Loïselle, M. J. Tétrault de notre ville; son cousin, M. H. Messier, épicière, ville.

### PRIS SUR LE FAIT

Dimanche le 29 le Constable Albert Boucher de cette ville, a pincé deux jeunes farceurs alors qu'ils s'approprièrent à voler des caisses de bière chez M. Wilfrid Dupont, marchand.  
Les deux mauvais sujets répondent aux noms de Boisvert et Lamothe et tous deux sont de St-Hyacinthe.

### OUVERTURE DE LA PISCINE

On nous informe qu'aujourd'hui vendredi le 3 juin se fait l'ouverture du bain municipal.  
Le nouveau gardien est M. Henri Bernier ancien épicière de notre ville.

### THEATRE CORONA

Samedi, 4 juin: THE VICE SQUAD. — Un officier d'ambassade se trouve l'accessoire innocent d'un meurtre commis par la femme d'un éminent ambassadeur. Deux alternatives lui sont offertes: aller en prison ou agir comme dénonciateur pour l'escouade du vice de New-York. Il choisit cette dernière, brise ses relations avec tous ses amis, y compris sa fiancée, la soeur d'un des magistrats de la ville.  
Fatigué de son travail, il contemple l'idée du suicide, mais est sauvé par une jolie femme de lettres qui en fait son ami dans le style bohème est qui est récompensée en se faisant prendre dans les tentacules d'une loi criminellement administrée.  
Entretiens, le héros se libère de l'ombre qui lui pèse sur la tête et est reçu par ses anciens amis y compris sa fiancée. L'intensité de l'intérêt de ce film arrive à son comble lorsque la jeune femme de lettres subit son procès pour immoralité et que seul le témoignage du héros peut la sauver. Il doit choisir entre le silence ou voir sa réputation ruinée. Ce qu'il y a de pire c'est que c'est le frère de sa fiancée qui juge le

## BOURREAUX ARTISTES

Suite de la page 1

—Déhors! Qu'on le condamne à mort!... crièrent des voix irritées.  
Celui qu'on houspillait sourit, du rire muet, presque imperceptible, des Chinois:  
—Il est mort... dit-il.  
Il prit la tête par les cheveux, elle se détacha du tronc; dégouttante de sang, il la montra au public, dont la colère, instantanément transformée en admiration, éclata en applaudissements.  
L'ovation dura encore lorsque Kent Kint se présenta. Ses larges épaules, la dureté de son visage, accusaient quarante ans.  
Le magistrat qui présidait le jury l'invita à renoncer à l'épreuve: pourquoi sacrifier inutilement une vie?...

Kent Kint répliqua tranquillement: Je m'y connais mieux que mes rivaux. Je vais vous montrer ce que vous n'avez jamais vu...  
Il fit asseoir la victime sur ses pieds, le tronc bien droit. Ensuite, rapidement, il sembla lui faucher la gorge. Cette fois non plus, la tête de la victime ne bougea. Le public, pour tant, plein d'émotion indescriptible, se taisait; il se méfiait...  
Le mort qui parle  
Tout à coup, le supplicié interpella le sacrificateur:  
—Ne me fais pas souffrir, cria-t-il — Sauvage!... Tue-moi tout de suite!...

Pour toute réponse, Kent-Kint lui donna un petit coup sur la nuque et la tête roula à terre: il l'avait décapité si vite que le mort ne s'en était pas aperçu.  
Les hauts faits de notre contemporain Wang prouvent que l'art barbare de Kent Kint — art qui touche aux confins de la prestidigitation — conserve aujourd'hui des fidèles.  
"Ahora", Madrid

## FABULEUX TRESORS AMERICAINS

Circuler au milieu de 5 milliards de dollars procure une sensation à la fois bizarre et accablante, d'autant plus que ces cinq milliards ne sont pas constitués par des billets de banque ni par des actions, mais bel et bien par d'authentiques lingots d'or! Le plus grand trésor du monde entier est enfoui au sein d'un massif rocaillieux situé sous New-York dans une enceinte protégée, au moyen des derniers procédés de la technique et de la science, contre le vol, la guerre, les attaques aériennes, contre tout danger possible et même impossible. C'est une véritable citadelle d'acier, à quarante mètres au-dessous de la vertigineuse circulation new-yorkaise et à vingt mètres au-dessous du niveau de la mer. Elle se dresse exactement sous le bâtiment de granit gris de la Federal Reserve Bank dont l'aspect froid et austère fait plutôt songer à une prison qu'à l'établissement bancaire le plus riche du monde.  
La difficulté de l'accès des caves  
A l'entrée et dans les couloirs des agents passés maîtres dans l'art du tir, et ayant reçu une instruction spéciale; montent la garde, le revolver à la main.  
Seuls, quelques hauts fonctionnaires, connus personnellement des gardes, ont accès dans ces caves blindées. Les visiteurs, eux même qui disposent des recommandations des plus chaleureuses et des plus influentes, risqueraient, en pénétrant dans ces caves, de se faire tuer, s'ils n'étaient accompagnés des fonctionnaires en question.  
Il n'existe qu'un seul moyen de parvenir à ces souterrains; un ascenseur blindé qui sert également au transport des lingots. Cet ascenseur est construit d'une façon tout à fait particulière, de sorte que, une fois sa porte refermée, on ne peut plus distinguer la moindre fissure dans sa carcasse. On a l'impression de se trouver à l'intérieur d'un bloc d'acier creux.  
La marche de cet ascenseur, unique pour accélérer à la cave, est réglée par un poste situé dans le souterrain. L'ascenseur est pourvu d'un téléphone en rapport avec le poste de la police souterraine.  
Une bibliothèque en or  
Descendu à quarante mètres sous le sol et parvenu, à travers des couloirs blindés, au trésor,

on a l'impression de se trouver dans une superbe bibliothèque aux rehauts d'or. Contre les murs — il s'agit, bien entendu, de murs blindés de deux mètres cinquante d'épaisseur — sont alignés des rayons d'acier supportant, du sol jusqu'au plafond — l'un et l'autre d'acier — d'épaisses plaques en forme de livres à l'éclat jaune; l'or! Toutes les espèces de ce métal, filé ou rédempteur du monde, s'y trouvent. L'or café d'un jaune pâle, l'or combiné au reflet rouge, trésor de l'Afrique, du Canada et de l'Oural, extrait au prix de tant de travail, de larmes, de désir et de sang avant son arrivée dans les caves de la citadelle d'acier new-yorkaise.  
Une pièce garnie de métal comme celle dont nous venons de parler — et il y en a exactement vingt de la sorte — renferme 75 millions de dollars en lingots d'or. En outre, on garde ailleurs l'or sous d'autres formes. Dans les chambres voisines s'étale la monnaie d'or de tous les pays du monde, scrupuleusement rangés, jamais dissimulés dans des sacs, mais toujours bien en vue. Nulle part, autre chose que de l'or et de l'acier.  
La protection des trésors  
La protection de ces souterrains précieux a été assurée de la manière la plus parfaite grâce à nos créations prodigieuses de la technique moderne. On a fait sauter à la dynamite le célèbre sous-sol rocaillieux de New-York. Les couloirs d'acier ont à peine la largeur suffisante pour qu'un homme puisse y passer, et encore ses mouvements sont-ils gênés. A chaque tournant, d'immenses miroirs de métal reflètent toute la longueur du couloir, de sorte que les sentinelles ne perdent jamais de vue un seul endroit placé sous sa surveillance. De plus, les couloirs forment un véritable labyrinthe et certains se terminent par des culs-de-sac. Pour s'en échapper inaperçu, il faudrait avoir une parfaite connaissance des lieux.  
La garde de la cave est effectuée par 88 agents de l'Etat de New-York, choisis parmi les plus robustes et les plus dignes de confiance. Ce sont eux qui, le cas échéant, assuraient la défense des trésors.  
Les mesures préventives de défense  
Ces souterrains, véritables châteaux-forts, ont en réserve de la nourriture pour deux mois pour le cas où la garde serait obligée de soutenir un siège assez long. Toutefois, le danger d'un seul siège est peu probable, étant donné que les postes de la garde souterraine sont en contact direct avec le siège de la police new-yorkaise. Ainsi, au premier signe, cinq cents agents armés de fusils et de mitrailleuses pourraient accourir à l'aide. Il est à remarquer que l'ouverture de la cave peut, en l'espace d'une seconde se bloquer au moyen d'une lourde porte blindée de plusieurs quintaux, contre laquelle se briseraient les explosifs les plus puissants. Quatre cloisons de quinze quintaux chacune se rejoindraient à la seule pression d'un bouton pour fermer hermétiquement l'entrée. Si on fermait cette porte, les souterrains seraient clos pour l'éternité. Seul, un système spécial, qui consiste en une combinaison de deux procédés différents et dont le secret est détenu par deux hommes, serait susceptible de les rouvrir. On pourrait dire que le secret de ce système est le mieux gardé du monde, puisque ses deux détenteurs ne se connaissent même pas...  
Et, si, en dépit de toutes ces précautions extraordinaires, une insurrection parvenait à s'emparer de la cave d'or, elle échouerait, car le fonctionnement de la porte est contrôlé par plusieurs postes de police. En cas de fonctionnement inopiné, le personnel de la police se précipiterait et, en l'espace de quelques minutes, entourerait les environs de la banque.  
Outre ces mesures préventives, il existe à l'intérieur de la banque tout un arsenal d'armes les plus modernes: mitrailleuses Thomson, revolvers automatiques à vingt-cinq coups, gaz asphyxiants, etc.  
Ainsi l'armée d'Al Capone perdrait elle-même son temps à vouloir cambrioler les trésors de la Federal Reserve Bank. C'est bien l'endroit le plus inaccessible du monde, ainsi que l'a si justement dit M. Snowden.  
"Daily Express", Londres.

## PAUVRE VEUVE

—Si mon pauvre mari était encore de ce monde, je ne serais pas là à mendier.  
—Qu'est-ce qu'il faisait votre mari?  
—Ben dame, il mendiait à ma place.

## ON DEMANDE

M. E. E. Larue, de la Yamas-ka Garments Limited, 55 Laframboise, St-Hyacinthe, demande un nombre limité de couturières d'expérience dans la confection de pantalons de 1ère classe. Ouvrage permanent et bons salaires. jno

## 6%

Cité Sherbrooke, 1936  
Cité Montréal, 1945  
Srs de la Présentation St-Hyacinthe, 1935

Renseignements complets sur demande.

## RENÉ DESJARDINS

7 rue Denis  
Représentant: Crédit ANGLO-FRANÇAIS Liée

## DEFENSE D'AVANCER

Nous défendons, par les présentes à qui que ce soit d'avancer en notre nom sans un écrit signé de ma main. Nous ne reconnaitons aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature.  
A. L. AUGER, sec. trésorier, "Les Hussards Engg., de St-Hyacinthe".  
St-Hyacinthe, 2 juin 1932. 3-10-17-24jn

**CORNICIDE.** — Faites disparaître avec ce remède vos Cors, Durillons, Peaux Calcauses aux Pieds et Verrues aux mains. Onguent, 15 centns. Liquide, 25 centns. En vente aux pharmacies.  
J. O. LAJUNESSE, Agent St-Pie de Bagot.

**ON DEMANDE.** — Des constructeurs d'orgues en console électrique, buffet et tuyaux en bois. Mentionnez expérience, salaire et date pouvant commencer à travailler. Adressez vos réponses à Casier Postal 50, St-Hyacinthe.

**AVIS.** — Si vous voulez faire réparer vos chars à bon marché et avoir un service de première classe, allez au GARAGE A. YVON, 94 rue Bourdages, St-Hyacinthe. If

**A VENDRE.** — Un poney ainsi que voitures d'hiver et d'été pour poney; wagon double et simple tout neuf; attelages de toutes sortes. S'adresser à 203 Bourdages, Ville. If

**VENTE A L'ENCHERE.** — Lundi le 6 juin, à 1:30 heure précise de l'après-midi, au numéro 5 de la rue DuSéminaire, sera vendu l'emplacement appartenant à la succession de feu Mme Leduc. Immédiatement après la vente de la propriété l'on procédera à la vente du ménage au complet. Le tout à conditions faciles. A. MORIN, encanteur.

## PETITES NOTES

—Le Pike's Peak dans les Montagnes Rocheuses, a été découvert en 1806, par le capitaine Pike. Un chemin de fer va jusqu'à son sommet où se trouve une station météorologique, habitée une partie de l'année. Son altitude est de 14,000 pieds.

—De la gent ailée c'est le cigne qui vit le plus vieux, car il atteint jusqu'à 300 ans.

—Une des grandes déceptions de la vie consiste dans la découverte que le succès ne nous arrive généralement que lorsque nous avons cessé de le désirer.

—Dans les mariages juifs, la femme se tient toujours à droite de celui qu'elle épouse. Dans toutes les autres nations c'est à gauche.

—La longueur du canal de Suez est de quatre vingt-douze milles; pour le traverser, les navires paient un droit selon leur tonnage; la moyenne est d'environ quatre mille dollars.

—En 1806, l'Angleterre établissait un blocus dans les ports européens, tandis que la France fermait tous les ports anglais.

—Le peuple le plus libre est celui qui compte le plus de citoyens en état de vivre indépendants par leur travail.

—Il y a plus de naufrages dans la mer Baltique que dans toute autre mer; la moyenne est de trois cents par an, compris naturellement les simples barques de pêcheurs.

## Petites Annonces

**AVIS.** — Tous ceux qui auront du vieux plomb à vendre pourront le faire en s'ad. à: TOLE GAUFREE IDEALE, Engg., Place C. N. R. jno

**AVIS.** — Pour réparations et accord de piano, s'adresser à: E.-N. GAUDETTE, 56a rue William St-Hyacinthe. Téléphone 971. 27m-3j.

**A VENDRE.** — Moteur électrique de 7 forces à vendre à de très bonnes conditions. En parfait ordre. S'adresser à nos bureaux, 173 Blvd Girouard, téléphone 143. jno

**A VENDRE.** — Un emplacement de 6 arpents de terre 350 pommiers, fraisières, framboisiers, 200 vignes. S'adresser à Joseph Côté Village St-Paul Abbottsford sur le chemin de Granby. 27m-3j.

**A VENDRE.** — Avec toutes les améliorations modernes, 2 chauffages à l'huile, Thermomètre, 2 garages, cave cimentée de 7 pieds de hauteur, Solarium, grande veranda, etc. Rapport \$840.00 par année. Vendra pour un petit montant comptant. S'adresser à 9 rue St-Denis, Tel. 98. jno

**A VENDRE.** — Un lot de Retaillages de Soie, à vendre. S'adresser à la CIE E. T. CORSET, St-Hyacinthe. jno

**A VENDRE.** — Maison neuve, bien située sur la rue Mondelet. Près des manufactures, 5 appartements modernes, \$1,500.00, très peu comptant. S'adresser: 4 rue Morison Tel. 785-j. jno

**A LOUER.** — Logement à 50 rue Bourdages chez Théophile Gauthier. Un des plus beaux de la ville, avec toutes les commodités. 2f

**A LOUER.** — Il me reste quatre logements, un de trois pièces, un autre de quatre et deux logements de cinq pièces à raison de \$12, et \$13, par mois pour les logis de cinq pièces.

**A LOUER.** — Logement de 6 appartements avec salle de bain en tuile, eau chaude, chauffage central, etc. Situé au No 338a du boulevard Girouard.  
Un second logement de 4 pièces et un troisième de 5 appartements, chauffés, salle de bain, eau chaude, etc. situés aux numéros 320a et 320b, rue Girouard.  
S'adresser aux bureaux du "Clairon", téléphone 143. jno

**A LOUER.** — Deux logements de campagne situés en face de l'église; électricité et eau courante; \$4.00 par mois. S'adresser à U. Paradis, St-Barnabé Sud.

**A LOUER.** — Chambre avec cuisine, eau chaude et froide, usage de la chambre de bain. Pour jeune couple ou une personne. \$2.00 par semaine. S'adresser à 951 rue Concorde, Ville. If

**PROPRIETE A VENDRE** ou à échanger. — Echangera maison de plusieurs logements pour petite propriété de campagne ou terre. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue St-Anne St-Hyacinthe, P. Q. jno

**ONDULATION Permanente** Croquignol garantie pour 6 mois, méthode perfectionnée, \$4.00 à l'huile \$5.00. Mlle B. L. Tessier 47 Rue St-François (près du marché), Tel. 624W.

**PERMIS.** — Pardessus de printemps, imperméable, agrès de pêche, sur la route nationale, entre Ste-Madeleine et St-Hyacinthe. Récompense si rapportés à 37 Héloïse, Ville. If

**ON DEMANDE.** — Un étudiant en agriculture pour ouvrage général. Donnera pension et blanchissage. S'adresser à U. Paradis, Saint-Barnabé Sud. If

## 50 BILLETS GRATIS

POUR LES REPRESENTATIONS CINEMATOGRAPHIQUES DU THEATRE CORONA

Chaque semaine le CORONA vous offre cinquante billets complémentaires pour les représentations cinématographiques SEULEMENT.

Voici comment...  
Notre journal public dans la présente édition cinquante numéros qui sont dissimulés dans chacune des pages au bas des annonces ou d'articles divers.

Dès maintenant...  
Cherchez si le numéro que porte le coupon ci-dessous se trouve parmi ces cinquante numéros.

Quand vous l'aurez trouvé...  
Rendez-vous à nos bureaux, 173 Girouard, entre 9 hres a. m. et 5 hres p. m., les dimanches et fêtes exceptés, et il vous sera fait remise d'un billet complémentaire valide pour une période de deux semaines indiquée sur votre coupon.

Série FF  
**COUPON** N° 58829  
Cherchez le numéro de ce coupon parmi les cinquante dissimulés dans chacune des pages de ce journal. Si vous le trouvez il vous donnera droit à un billet de faveur (non compris la taxe de 5 centns) pour les représentations cinématographiques SEULEMENT au théâtre CORONA.  
Nom .....  
Adresse .....  
(Coupon valable seulement du 4 juin au 18 juin)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOTRE EMPIRE L'ONTARIO DU NORD CENTRAL

Moonbeam Un coin de chez-nous dans l'Ontario Central — Au pays du Lac Nipissing.

Traversant l'Ontario nord, le voyageur qui s'arrête à Moonbeam a l'impression d'arriver au centre d'une vieille paroisse agricole du Québec. Et pourtant il n'y a pas 20 ans que le premier colon de la région, M. Théodule Léonard, commença le défrichement de sa ferme.

De la beauté de site peut-être, vu par un soir de pleine lune dans l'atmosphère transparent, léger et si vivifiant qui baigne ce pays à l'étrange climat, où les tuberculeux arrivent souvent à se guérir; où le soleil, comme s'il souriait aux efforts des valeureux colons, semet à leur service une heure ou deux de plus par jour, au temps précieux de la croissance des plantes.

Paroisse canadienne de 226 familles, Moonbeam a eu des débuts modestes comme toute paroisse qui commence. En ces dernières années, on y a défriché quelque 4,500 acres de terre, dont environ un millier l'an dernier.

La facilité des défrichements et la haute qualité des alluvions argileux qui forment le sol de cette région, expliquent le développement rapide de la paroisse. Il est cependant, des habitants de Moonbeam qui prétendent que c'est dû en grande partie à l'esprit d'initiative du curé de la paroisse, M. l'abbé Jules Cimon.

Comme dans la plupart des autres colonies, la presque totalité des colons qui sont venus s'installer à Moonbeam étaient "raides" pauvres, comme on dit dans certains coins de Charlevoix... Et le gouvernement de l'Ontario ne payait pas de primes de défrichement; il se faisait même tirer l'oreille pour faire faire en temps les chemins nécessaires. Et pourtant que de beaux établissements agricoles dans les quatre rangs de la paroisse.

Ce qui explique cette progression rapide, c'est qu'en plus de la qualité du sol qui produit en abondance les grains, le foin, le trèfle et les légumes de la haute qualité, c'est que le marché local est plus avantageux qu'ailleurs.

Tous les produits de la ferme se vendent à gros prix, si on les compare à ceux obtenus par les cultivateurs sur le marché de Montréal, de Québec ou de Toronto.

Traversée par le chemin de fer National du Canada, la paroisse de Moonbeam est reliée directement avec Québec, Winnipeg, Montréal et Toronto.

Au village il y a une bonne église, un presbytère, une école de trois classes, plusieurs magasins, un moulin à scies, une beurrerie, une tannerie — industrie disparue de la majeure partie des paroisses du Québec — et ce printemps il s'y construira une manufacture de mise en conserve. Qui sait si l'un de ces jours le gouvernement de l'Ontario ne bâtera pas là une école d'agriculture.

Dans les rangs il y a 5 écoles. Tous les chemins sont faits. Et le conseil municipal n'a pas de dettes.

J. E. Laforce

LA LIGUE DE SECURITE TRISTE TOMBEE A TRAVERS LE CANADA

Suivant la demande faite récemment par le Chef Durocher de Lachine, pour obtenir dans sa ville, de meilleurs règlements de stationnement d'autos et une plus stricte observance de la loi, les directeurs de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec ont décidé de demander aux autorités de toutes les municipalités de la Province, de passer des règlements uniformes, afin que les automobilistes venant soit d'autres villes, soit des Etats-Unis, puissent savoir à quoi s'en tenir dans n'importe laquelle municipalité où ils peuvent se trouver.

D'abord, la Ligue demandera que le système "Boulevard Arrêt" soit adopté dans toutes les cités, villes et villages de la Province, — ce système étant reconnu comme le moyen le plus efficace pour prévenir les accidents aux intersections des chemins. En suite on tentera d'obtenir des règlements uniformes de stationnement. La Ligue recommandera qu'il n'y ait point de stationnement dans les rues étroites. Sur les rues larges, principales ou dans les districts d'affaires, la Ligue suggérera que le stationnement soit permis que sur un côté, pour qu'il n'y ait pas de congestion, évitant par le fait même, autant que possible, les accidents aux piétons.

La Ligue demandera aussi qu'on installe des lumières pour contrôler la circulation dans certaines cités et villes, là où ce sera nécessaire. Les directeurs de la Ligue recommanderont que les lois et les règlements de circulation soient rigoureusement mis en force, car ils considèrent essentielles à la sécurité.

Le Secrétaire de la Ligue a reçu instructions de se mettre en communication avec les chefs de police, les maires des municipalités et les autorités provinciales, — en faisant un effort décisif pour que les recommandations de la Ligue soient exécutées.

Relativement aux routes de campagne, entre les municipalités, la Ligue demandera à l'escouade de motocyclettes de la police provinciale d'adopter aussi le système "Boulevard Arrêt" afin de diminuer le danger des accidents aux intersections. L'arrêt obligatoire à toutes les traverses à niveau de chemin de fer qui ne sont pas protégées par une barrière ou autre appareil de sécurité, est reconnu par la Ligue "une des mesures de Sécurité les plus efficaces que le Gouvernement ait adoptées depuis nombre d'années" et les directeurs demandent instamment que cette loi soit observée à la lettre cette année! La Ligue estime aussi que des règlements — tels que ceux qui défendent à un automobiliste de dépasser un véhicule dans une courbe ou sur une côte — sont très importants et elle insistera pour qu'on les fasse strictement observer.

La Ligue continuera activement sa campagne du "Conducteur fiable" afin de coopérer avec les autorités, — les membres du Comité de Vigilance rapporteront toutes les informations, et quand ce sera nécessaire, la Ligue poursuivra les délinquants.

Comme le printemps est arrivé, les directeurs croient le moment propice pour préparer l'automobiliste à l'été qui s'en vient.

DURANT L'ETE

Passages réduits M. C. P. Riddell, président de l'Association des Compagnies de transport Canadien, annonce que durant les mois d'été des billets de fin de semaine seront vendus à très bas prix pour les parcours compris entre Montréal et les endroits dans le district de Columbia, New York, New Jersey, la Pennsylvanie, le Vermont et Maryland et ceux sur tous les chemins de fer circulant entre ces territoires. La réduction permet de vendre un billet aller et retour au prix d'un billet simple plus un dixième entre Montréal, New York, Washington, Atlantic City, Baltimore, Albany, Burlington, Lake Placid, Philadelphie et autres endroits. Ces billets seront valables à l'aller du vendredi midi au samedi soir à minuit, et au retour, jusqu'à minuit, lundi.

Le prix du billet de passage en fins de semaine des points à l'est du Canada jusqu'à Montréal demeure le prix d'un billet simple plus un quart. Le prix spécial mentionné ci-dessus ne vaut qu'entre Montréal et les endroits aux Etats-Unis dont il a été question plus haut.

LES DOCUMENTAIRES

D'après M. W. H. Robinson, chef des services photographiques au Canadien National, plus d'un million de personnes ont visité les parcs nationaux et les endroits de villégiature du Canada l'hiver dernier grâce aux documentaires mis en circulation par le service cinématographique du Canadien National. Sur ce nombre, croit-on plusieurs feront le voyage pour voir en réalité quelques unes des scènes qui les ont le plus intéressés ou encore se livrer aux plaisirs de la chasse ou de la pêche.

Durant les mois de janvier et février 1932, dit M. Robinson, des films illustrant des scènes de chasse et de pêche au Canada ont été déroulés devant plus 175,000 sportsmen à New York, Chicago, Cleveland, Buffalo, Detroit, Los Angeles, San Francisco, Washington et Philadelphie. Au Canada les dépôts de ces films se trouvent à Montréal, Moncton, Toronto, Winnipeg et Vancouver. Au Canada comme aux Etats-Unis les documentaires du Canadien sont ne grande demande. Ils sont prêts gratuitement.

LA PROTECTION DES YEUX

Les blessures aux yeux sont encore très fréquentes dans plusieurs genres de travail et leur prévention devrait être une des premières préoccupations du patron. La protection était une lunette ordinaire, mais on la trouva bientôt insuffisante parce que des particules atteignaient les yeux en passant au-dessus ou au-dessous des lunettes, par l'espace vide autour du pince-nez et par les côtés, et aussi parce que les lentilles étaient habituellement faites de verre pour fenêtres qui éclate quand il se brise. Aujourd'hui, après beaucoup d'expériences, nous avons des lunettes de Sécurité qui s'ajustent assez confortablement à toute figure humaine et qui protègent les yeux contre les objets volant en l'air.

Un usage continué de ces lunettes peut produire un certain manque de confort mais il faut quand même exiger que les travailleurs les portent.

Ces lunettes peuvent se diviser en trois grandes classes: 1. Protection contre une lumière nocive ou des rayons de chaleur. 2. Protection contre les vapeurs acides et les gaz. 3. Protection contre les objets lancés en l'air.

La chose la plus importante à faire dès qu'on a procuré des lunettes, c'est de voir à ce qu'on s'en serve. Les contremaîtres peuvent sous-estimer leur responsabilité en ceci et rejeter la responsabilité sur l'expert en sécurité ce qui n'est pas juste.

Par ses ordres et par son exemple, le contremaître devrait appuyer les règles. En ce cas, le contremaître lui-même doit porter des lunettes quand il est avec ceux qui sont tenus à s'en servir.

PARTICIPEZ A CE CONCOURS

Les détails vous sont donnés deux fois la semaine par la voie des airs

L'opportunité de faire gratuitement plusieurs excursions à New-York, Boston, Toronto, Ottawa et autres cités canadiennes, est offerte par la Compagnie de Transport Provincial dans un concours. Le public est invité à deviner le nombre de milles parcourus en certains jours par les autobus de cette compagnie. Les détails de ce concours sont donnés deux fois par semaine par la voie de la radio et le nombre de réponses reçues indique que le public apprécie ces excursions en autobus au cours de la période de chaleur.

CHARBON CANADIEN

Au cours de l'année dernière le Canadien National a brûlé 3,917,892 tonnes de charbon sur ses locomotives, dans un large proportion du charbon canadien. Bien que ce chiffre paraît énorme il marque cependant une amélioration, car depuis plusieurs années des efforts sont tentés pour rendre les locomotives plus économiques et réduire la consommation du combustible sur le réseau national.

D'après M. C. E. Brooks, chef du service de la traction depuis 1923 la quantité de charbon nécessaire à la traction d'une tonne de marchandises sur un mille de voie du réseau national a diminué progressivement. Alors qu'en 1923 les chemins de fer de première classe aux Etats-Unis dépensaient 183 livres de charbon par mille-tonne mille le réseau national en dépensait 153 livres. En 1931 les chemins de fer américains en dépensaient 135 livres et le Canadien National 123 livres.

Cette réduction dans la consommation du combustible s'expliquerait par le perfectionnement de la locomotive, la coopération des ouvriers et la meilleure qualité du charbon brûlé. Il est à remarquer en faveur des chemins de fer canadiens que le charbon américain dégage ordinairement plus de calorif et que la basse température et la faible densité de trafic au Canada sont défavorables aux chemins de fer canadiens qui ne peuvent combattre ces désavantages que par une stricte économie.

Les Deux Soeurs

Il y a environ vingt-trois ans, deux soeurs s'assurèrent chacune à la Confédération Life Association, au moyen d'une police dotation. L'une pour huit mille, l'autre pour dix mille dollars.

Les polices arrivèrent à échéance en 1928. La soeur dont la police était de huit mille dollars en encaissa le produit intégral, avec les dividendes. L'autre soeur laissa le produit de sa police entre les mains de l'Association, qui continue à lui verser sous forme d'une rente mensuelle.

La détentrice de la police inférieure appliqua une partie du capital à l'achat de propriétés foncières, qu'elle possède encore d'ailleurs; mais elle nous a elle-même raconté qu'elle a fait quelques spéculations avec ce qui restait du produit de la police. Résultat: elle a perdu dans les cinq mille cinq cents dollars.

Cette histoire de deux soeurs ressemble à celle de centaines de bénéficiaires de polices d'assurance-vie.

Nous conseillons fortement à tous, qu'ils aient de l'expérience ou non dans la gestion des placements, de s'assurer au moyen d'une police à revenu mensuel ou d'un certificat de pension de la Confédération Life Association.

Demandez-nous des explications sur ces deux genres de police. Vous serez étonné du montant de protection qu'achète une prime si modique.

Confederation Life Association, Toronto. Prière de m'envoyer des détails au sujet de vos polices à revenu mensuel et de vos certificats de pension.

Nom Adresse Prière d'écrire très lisiblement ou en caractères d'imprimerie

Confederation Life Association TORONTO

Théâtre CORONA, No. 56,426 Théâtre CORONA, No. 56,471

AUX CONSTRUCTEURS

Gravier à ciment, exempt de toute impureté de terre ou matières organiques \$0.75 LA TONNE, LIVREE CHEZ VOUS

Aussi chaux en pierre, chaux hydratée, sable, pierre concassée de toutes grosseurs.

C. MERCURE 9 rue St-Denis St-Hyacinthe, Tél. 98, Bureau Tél. 800W. R. P.

Théâtre CORONA, No. 56,528 Théâtre CORONA, No. 56,573

UNE HEUREUSE DECOUVERTE

Les poudres D. I. A. B. contre le diabète sont maintenant en vente. Un traitement gratuit de trois semaines sera donné dans chaque comté de la province à la personne qui en fera la demande. Ce traitement est suffisant pour 75% des cas du diabète.

Adressez-vous à M. HENRI PELOQUIN Saint-Hyacinthe DEPOSITAIRE POUR ST-HYACINTHE Pharmacie BRODEUR, Coin Cascades et St-Denis.

Théâtre CORONA, No. 56,674 Théâtre CORONA, No. 56,629

DÉSIREZ-VOUS Un Lait Pur, Sain et Propre

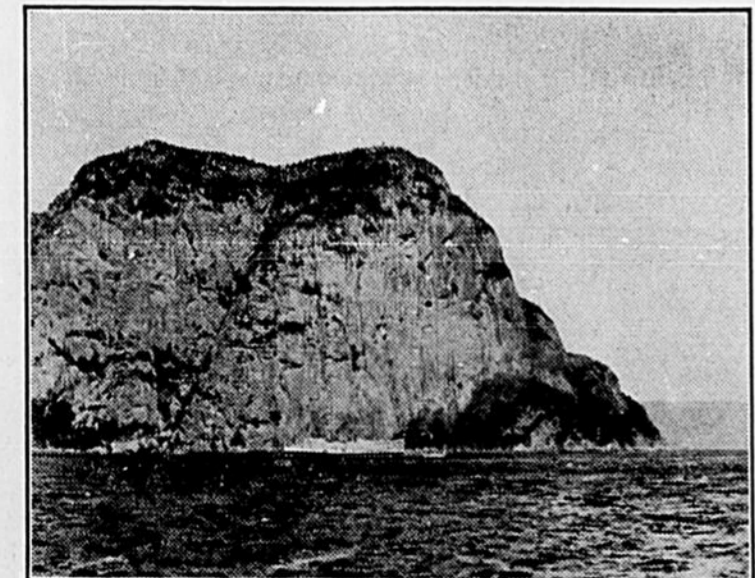
NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS LE FOURNIR. Notre troupeau vient de subir l'épreuve à la tuberculine et aucun sujet n'a été trouvé atteint de tuberculose.

(CERTIFICAT DONNÉ PAR M. GATIEN, VÉTÉRINAIRE) SATISFACTION PLEINE ET ENTIÈRE A TOUS NOS CLIENTS

RAOUL ARCHAMBAULT LAITIER ST-THOMAS-D'AQUIN

Théâtre CORONA, No. 56,775 Théâtre CORONA, No. 56,730

MERVEILLE QU'ADMIRERONT LES VOYAGEURS



Un voyage que l'on n'oublie jamais, c'est bien celui qu'organise, chaque année, l'Association Chorale St-Louis de France. L'illustration ci-dessus nous montre le cap Trinity, d'une hauteur de 1800 pieds, et vous pouvez en juger par la taille que paraît avoir le vaste paquebot "Québec" frôlant la base de ce cap à l'aspect grandiose. C'est à bord de ce splendide vapeur, de la Canada Steamship Lines, que s'embarqueront les excursionnistes. Retenez vos places en vous adressant à Larivière Inc. 3715, Blvd. St-Laurent, Montréal. Tél.: Lancaster 8141.

Advertisement for GIN de KUYPER featuring a bottle of gin and promotional text: "Rafraîchissez-vous avec le GIN de KUYPER. Vendu aussi en bouteilles de 26 onces \$270 de 40 onces \$400. N'acceptez pas de succédané."

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695 ROTTERDAM - HOLLANDE



ST-JEAN-BAPTISTE

Mardi, le 31 mai, notre village retentit d'harmonieux accords: les philosophes du Séminaire de Saint-Hyacinthe passaient pour leur excursion annuelle au Mont Saint-Hilaire.

A l'un et l'autre endroit, les collègues reçurent une boîte de cigares. Nos félicitations à ces joyeux passants d'un jour pour leur bonne tenue, leur gentillesse et leur harmonie.

—Dimanche soir, une cérémonie unique de grandeur se déroulait dans notre église: c'est le couronnement de Marie. Les Religieuses dressèrent une page sublime de l'Immaculée: le rocher de Massabielle. Très élevée, la Vierge abaissait quand même ses regards vers nous.

Les fillettes Thérèse Le-monde, Carmelle Chabot, Madeleine Chabot et Marie-Lys Bellemare représentèrent de petits anges. Un grand nombre d'étrangers vinrent pour cette fête.

—Mlle Albia Roy de Saint-Basile a passé quelque temps chez son frère M. Philippe Roy. —M. Stanislas Guertin demeure dans notre village.

—Mlle Monique Morier est allée à Saint-Simon, la semaine dernière. —M. Gérard Meunier était de passage à Granby samedi dernier.

—M. et Mme Théodore Bédelle se rendirent à Saint-Pie, dimanche.

—Mlle Berthe Bellemare est nommée Secrétaire et Trésorière des Enfants de Marie.

ST-BARNABE

Le Club de Base-Ball de St-Barnabé est allé rencontrer le St-Robert, dimanche dernier, et a fait partie nulle de 7 à 7. Le St-Barnabé lance un défi à tous clubs spécialement aux suivants, St-Roch de Richelieu, Ste-Madeleine, etc.

Pour toutes informations s'adresser au gérant, M. R. Riendeau.

—Le 31 mai 1932 à M. et Mme Charles Marion née Imelda Larivière, une fille baptisée Marie, Jeanne d'Arc, Armande, Parrain et marraine M. et Mme Roméo Larivière grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Marie Jeannette Marion tante de l'enfant.

—M. Joseph Lapointe de St-Barnabé est décédé à l'hôpital, à Montréal, à la suite d'une longue maladie. Son service a eu lieu jeudi de cette semaine.

ST-THOMAS D'AQUIN

Dimanche dernier la plupart des paroissiens de St-Thomas d'Aquin assistaient à la procession de la Fête-Dieu. Le reposoir, chez M. Ambroise Desmarais, était magnifiquement orné de fleurs de toutes sortes.

—La semaine dernière M. et Mme H. Charron, de notre paroisse, se rendaient à Sorel pour visiter M. Josaphat Bonin.

ST-CESAIRE

M. le curé P. D. Darche a béni mardi matin, le 24 mai, à 9 heures, en l'église paroissiale de Saint-Césaire, le mariage de Mlle Cécile Grisé, fille de M. et Mme Henri Grisé, avec M. Paul LaRivière, fils de M. Idor LaRivière (décédé) et de Mme LaRivière de Montréal. L'église était décorée pour la circonstance de fleurs, de flambeaux et de verdure. Pendant

ACTON VALE

La première communion des enfants de 6 à 7 ans a eu lieu il y a samedi huit jours. Ils étaient nombreux et leurs parents les accompagnaient.

—La première communion solennelle des enfants de douze ans a eu lieu samedi le 28 mai. La cérémonie a été bien belle et c'est dommage que la température a été si maussade. Toute la journée il a plu et il faisait froid pour les toilettes légères.

—Il y a eu service anniversaire lundi pour Mme Isidore Leduc.

—Un vieux citoyen d'Acton est décédé dans la personne de M. Pitt. —M. Luc Deslandes est aussi décédé au commencement de la semaine.

—Mme A. Brunelle est également décédée et ses funérailles ont eu lieu vendredi le 27 mai.

STE-MADELEINE

Le croquet semble être le jeu favori des citoyens de Ste-Madeleine. Chaque belle soirée des joutes intéressantes ont lieu et sont suivies avec attention par des foules nombreuses de citoyens.

L'enthousiasme était à son comble particulièrement la semaine dernière au cours d'un tournoi qui eut lieu entre MM. Wilbrod Desgranges et Antonio Hébert contre MM. Isidore Benoit et Adélar Boucher. L'assistance était nombreuse cette soirée-là et la chance n'a semblé vouloir favoriser MM. Desgranges et Hébert, deux des meilleurs joueurs du village. Tous deux ont subi plusieurs défaites qui leur ont été infligées par MM. Benoit et Boucher. Ces derniers furent particulièrement applaudis quand ils firent faire deux "BEDEAU-DOUBLE" à MM. Desgranges et Hébert dans la même soirée.

—M. et Mme Gérard Champigny boulanger, ont eu l'honneur de donner le souper à un grand nombre de parents dimanche dernier parmi lesquels on peut citer: M. Eldéas Champigny boulanger de St-Denis et sa dame, M. Camille Champigny aussi boulanger de St-Denis, sa dame et ses enfants: Laurent, Jean-Paul et Thérèse, M. Fernando Champigny, boulanger de St-Aimé, ainsi que sa dame, et Giles, Fernand, et Thérèse ses enfants, le grand-père M. Napoléon Champigny aussi de St-Aimé, ainsi que la famille M. Adélar Beauchemin propriétaire. La soirée s'est passée agréablement. On leur souhaite encore la Bienvenue.

—M. Grisé de St-Césaire agent d'assurance était de passage à la boulangerie de Ste-Madeleine lundi, pour affaires personnelles.

—M. René Laventure était à prendre ses ébats à St-Hyacinthe samedi dernier.

—M. et Mme Adélar Beauchemin, ainsi que M. et Mme Napoléon Jodoin et leur fillelette étaient de passage à St-Césaire vendredi dernier chez des parents.

M. et Mme Napoléon Jodoin et leurs fillettes Appoline, Lucile étaient à veiller chez M. Gérard Champigny, dimanche.

—On remarque que la clientèle de M. Adélar Beauchemin, boulanger est beaucoup augmentée, on le félicite de son dévouement, et on lui souhaite plein succès.

—M. Archil Minette passa la journée à St-Denis dimanche.

—M. Dupont et Gingras de St-Hyacinthe étaient de passage à la boulangerie de cette paroisse, pour affaire importante.

UPTON

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Henri Duhamel, survenue à St-Hyacinthe, le 25 mai, à l'hôpital. Le service eut lieu à Upton vendredi dernier. Nos sympathies à la famille.

—M. Emile Poirier, de Waterbury, Conn., était de passage à Upton ces jours derniers, après un long voyage qu'il a dû faire jusqu'à l'île Verte.

—M. Charles Fontaine quitte Upton pour aller demeurer à Granby.

SAINT-PIE

Mariage de M. Joseph Emile Belval, de Eastman, fils de M. et Mme Emile Belval, avec Mlle Cécile Pontbriand, fille de M. et Mme H. Pontbriand, de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Oummet, cousin du marié.

Pendant la messe un beau programme de chant et de musique fut exécuté par Mme Despars, de Roxton Pond, tante de la mariée et par Mlle E. Cadieux, organiste de notre paroisse.

Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée après quoi les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Québec.

Nos vœux de bonheur les accompagnent.

—Jeudi le 26 mai dernier une soixantaine d'enfants de notre paroisse se sont approchés de la Table Sainte pour y faire leur communion solennelle. Ce fut une cérémonie grandiose à laquelle assistaient de nombreux paroissiens. Dans la soirée il y eut rénovation des promesses du baptême et sermon par l'abbé J. A. Bonin, curé de notre paroisse.

—L'abbé J. A. Courmoyer, ancien vicaire de St-Dominique, est arrivé parmi nous comme remplaçant de M. l'abbé A. Bourgeault parti pour Sorel.

—L'abbé Desnoyers nous a quittés pour s'en aller vicaire à Granby. L'abbé Lanciault le remplace.

—M. et Mme O'Neil Etienne annoncent la naissance d'une fille baptisée du nom de Lina, Ruth. Nos félicitations.

—Mlle Jeanne Gingras et Turcotte de Montréal, sont en visite à St-Pie chez Mme Henri Gingras.

ST-VALERIE

Ces jours derniers a été baptisé Joseph, Osa, Germain, fils de M. Alphonse Côté, cultivateur, et de Eva Laliberté.

Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Côté, de St-Dominique. Nos félicitations.

—La semaine dernière M. et Mme Georges Messier et leur fils, Raymond, étaient en visite chez son frère M. Edmond Messier.

—M. et Mme Armand Adam et leur fillelette Gilberte de Montréal étaient de passage dimanche chez sa mère Mme Adam.

—Les élèves de 6ième Année subiront leur examen pour le "Certificat d'Etudes" le 13 juin prochain à l'école du village. M. le notaire Cordeau a accepté d'être surveillant.

—La Fête-Dieu a été célébrée dans notre paroisse d'une manière grandiose. L'église paroissiale était ornée de ses plus belles parures. Tous les paroissiens ont suivi la procession avec un recueillement extraordinaire. Le reposoir habilement décoré était chez M. Alfred Goyette.

—Un incendie s'est déclaré de bonne heure lundi matin chez M. Alfred Champigny. On n'a pu maîtriser le feu qui a détruit la maison et le hangar. On ignore la cause de cet incendie vu qu'il ne demeurait personne depuis quelque temps.

ST-DAMASE

La procession de la Fête-Dieu s'est déroulée dans notre paroisse avec beaucoup de solennité. M. le curé Perreault portait l'ostensoir. La société de l'Union St-Joseph, bannière en tête, suivait ainsi que la Fraternité du Tiers-Ordre. Tous les paroissiens se sont faits un devoir d'y assister.

—Les funérailles de Mme Louis Belval ont eu lieu le 29 courant en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La défunte laisse outre son époux, deux filles, Mme Valmore Gaucher et Mlle Georgianna.

A la famille nos plus vives sympathies.

—Mme Lamarche, de St-Hyacinthe, était en visite ces jours derniers chez Mme Z. Marchessault et Mme A. Gauthier où elle séjournera quelques jours.

—Mlle Eva Laplante est aussi de passage dans sa famille M. Hilaire Laplante.

ST-BARNABE

La paroisse de St-Barnabé, comté de St-Hyacinthe, fut témoin dimanche d'une belle démonstration alors que M. l'abbé Omer Cloutier, ordonné prêtre par S. E. Mgr J. L. A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, chantait sa première messe dans sa paroisse natale.

M. l'abbé Cloutier était assisté des MM. les abbés Elie Renaud et Hilaire Chabot. Dans le chœur l'on remarquait outre M. l'abbé Laroche, curé de la paroisse, MM. les abbés Adélar Langelier et Charles-Emile Gadbois tous deux enfants de la paroisse. Un sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Gadbois qui expliqua la vocation sacerdotale.

La chorale de la paroisse aidée de quelques personnes de Montréal exécuta un programme spécial de chant religieux.

Après la cérémonie religieuse, à midi, un grand banquet fut servi au couvent des RR. SS. de Saint-Joseph. On remarquait parmi les convives outre le nouveau prêtre, M. l'abbé Omer Cloutier, ses père et mère, M. et Mme Rémi Cloutier, son frère, Ludger Cloutier, Mmes Paul Cloutier et Jean Armstrong, MM. et Mmes André Lussier, Joseph Cloutier, Uldéric Dolbec, Ludger Cloutier, Wilfrid Cloutier, Hervé Sylvestre, Samuel Lamoureux, Alphérie Cloutier, Zéphir Armstrong, Orédor Blouin, Léo Beaugrand, Prosper Gadbois, Hilaire Girouard, Alfred Benoit, Charles Langelier, Arsène Patenaude, MM. Ernest Cloutier, Elphège Armstrong, Roland Cloutier, Robert Cloutier, Lionel Larivière, Jean-B. Laroche, Raoul Gadbois, Mlle Blanche, Alice Dolbec, Aimée-Berthe Dolbec, Rosa Dolbec, Rosa Cloutier, Laurette et Annette Cloutier, Marie-Ange Lussier, Blanche Girouard, etc.

Le dîner fut servi sous la direction de Mmes Louis Barbeau, Arthur Gadbois, Doria St-Jean et Mlle Victoria Guilbert.

Au cours du dîner M. l'abbé Laroche, curé de la paroisse, adressa la parole ainsi que le nouveau prêtre, M. l'abbé Cloutier. Ce dernier remercia ses parents et directeurs qui avaient contribué à sa formation ainsi que tous les convives venus se réjouir avec lui.

—M. et Mme Armand Guilbert née Léona Gervais ont l'honneur de faire part de la naissance de leur fille baptisée Marie, Paule, Carmelle, Jeannine. Parrain et marraine, M. et Mme Gervais gands parents de l'enfant.

—M. et Mme Ulric Guilbert née Bella Riendeau une fille baptisée Marie, Fleurette, Stella. Parrain et marraine M. et Mme Roé Riendeau oncle et tante de l'enfant.

—Mme Joseph Phaneuf est en visite chez son frère à St-Louis Bonsecours.

—Mlle Yvonne Lapointe est de passage à St-Barnabé chez ses parents M. Joseph Lapointe.

ST-AIME

Jeudi dernier, le 26, cinquante-trois enfants de notre paroisse se sont approchés de la Table Sainte, pour y faire leur communion solennelle. Ce fut une cérémonie imposante à laquelle assistaient de nombreux paroissiens. Le sermon fut donné par M. l'abbé Adrien Dupuis, vicaire de la paroisse et directeur des communicants.

—Mme Jean-Baptiste Poirier est l'invitée de M. P. J. A. Cardin de Sorel. — M. et Mme Arthur Brouillard de Woonsocket est de passage dans sa famille M. et Mme Hilaire Laplante. — Mlle Georgette Pelletier est revenue chez son père M. Roch Pelletier. — M. Robert Letendre est venu passer quelques jours dans sa famille. — Mlle Eva Laplante est aussi de passage dans sa famille M. Hilaire Laplante.

ST-CHARLES

Mlle Berthe Hébert, fille de Joseph Hébert, est partie jeudi matin pour un voyage aux Etats-Unis en machine avec des parents. Ils visiteront les places suivantes: Woonsocket, Holyoke Mass., Northampton, Central Falls, et seront de retour au commencement de la semaine prochaine.

LISEZ LE CLAIRON

DERNIER APPEL

CUSSON & CUSSON, 195 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE reconnu comme le plus grand magasin de vêtements pour hommes et garçons à St-Hyacinthe.

LE STOCK ENTIER DE CUSSON & CUSSON

est placé à la merci du public et vendu à des prix qui stupéfieront tout le monde.

\$50,000 De vêtements de haute classe seront vendus en peu de temps et les bas prix ont une influence quelconque; prenez votre part de cette vente d'économie insurpassable.

SPÉCIAL

1500 sets de sous-vêtements 1000 chemises pure soie pour homme Messieurs! C'est réellement une véritable chance — grand choix — rempli d'économie pour vous. Chaque article est frais et propre, blanc, drab, vert, gris, bleu, etc., en véritable tricolore pure soie. Vous serez émerveillé et vous en voudrez cinq ou six Chemises .85 cts chaque Sous-vêtements .85 cts le set.

Toutes nos Excuses

Nous invitons tous ceux qui n'ont pu être servis la semaine passée à revenir. Jeudi, Vendredi et Samedi, jours d'ouverture de la vente de CUSSON & CUSSON notre magasin fut littéralement pris d'assaut. Jamais notre activité commerciale dans aucun magasin de St-Hyacinthe ne fut constatée. Des centaines de personnes durent faire queue à nos portes tandis que l'intérieur du magasin regorgeait d'acheteurs épressés. Il n'y a rien d'étonnant à cet engouement quand on sait que ce magasin offre pour une chanson des vêtements portant des marques connues d'un océan à l'autre. Faites en sorte de venir samedi et la semaine prochaine bénéficier des merveilleuses valeurs offertes. Il nous est impossible de vous détailler dans cette annonce toutes les valeurs sensationnelles qui vous attendent ici. Il nous faudrait des pages — des pages d'annonces pour le faire et cette énumération serait encore bien incomplète. Ne laissez pas passer cette vente phénoménale sans en profiter! Venez de bonne heure Samedi ou la semaine prochaine.

SPÉCIAL

250 Complets à devants simples ou croisés pour hommes et jeunes gens; toutes les tailles dans une variété de fin worsted anglais de fantaisie. 75 complets de serge bleu marine comprise, mis en vente pour écoulement rapide. Ces complets sont des soldes de lots marqués au commencement de la vente \$12.95—14.95—16.95 et 17.95. \$9.95

VENTE DE LIQUIDATION

Vêtements de qualité pour hommes et jeunes gens.

CUSSON & CUSSON

195 rue Cascades, St-Hyacinthe, Qué.

Théâtre CORONA, No. 59,213 Théâtre CORONA, No. 58,567 Théâtre CORONA, No. 57,841 Théâtre CORONA, No. 59,270 Théâtre CORONA, No. 58,986 Théâtre CORONA, No. 58,669 Théâtre CORONA, No. 58,458 Théâtre CORONA, No. 59,129

Notre Journal d'abord....

ABONNEZ VOUS

au

CLAIRON

LISEZ ATTENTIVEMENT

REPLISSEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE IMMEDIATEMENT "Le Clairon", St-Hyacinthe, Que. Ci-inclus, veuillez trouver la somme de \$1.50 en paiement d'un an d'abonnement au journal "Le Clairon". Nom: Adresse:

CHAQUE semaine votre journal vous apporte fidèlement les nouvelles des environs, de vos parents, de vos amis.

VOUS y trouverez aussi chaque semaine une série d'articles intéressants.

TOUT CELA et encore pour la modique somme de \$1.50 par année.

INUTILE donc d'y penser plus longtemps.

REPLISSEZ immédiatement le coupon ci-contre et envoyez-le dès aujourd'hui.

VOUS recevrez votre journal la première semaine suivant la réception du coupon dûment rempli.

ECRIVEZ lisiblement votre nom et adresse.

VOUS vous éviterez ainsi des retards inutiles.

Téléphone: Rédaction 498

Théâtre CORONA, No. 58,356 Théâtre CORONA, No. 58,784 Théâtre CORONA, No. 57,583 Théâtre CORONA, No. 57,684 Théâtre CORONA, No. 57,639 Théâtre CORONA, No. 58,731 Théâtre CORONA, No. 58,043 Théâtre CORONA, No. 58,144 Théâtre CORONA, No. 58,245

Service prompt — sécurité garantie

Tél. 31

Rés. 689

DUCKETT & DUCKETT ENRG.

J. B. E. Durocher, Prop.

COURTIER EN ASSURANCES GENERALES

84 St-Simon

SAINT-HYACINTHE P. Q.

Place du Marché

LISEZ LE CLAIRON